



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

Les fondamentaux de l'identité de PARIFEX

Depuis sa création en 1994, PARIFEX s'est construite sur des fondamentaux solides : **bienveillance, qualité de service, prise de risque, innovation et esprit d'entrepreneuriat**. Cet ADN, qui nous guide depuis près de 30 ans, est la pierre angulaire de notre développement et nous a naturellement conduits à adopter une démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Nous avons toujours eu à cœur de conjuguer performance et responsabilité. Dans un monde en pleine mutation, il est de notre devoir d'innover avec conscience et engagement, en intégrant les dimensions sociales, environnementales et économiques à notre stratégie d'entreprise.

Notre vision est claire : faire de PARIFEX une entreprise responsable, soucieuse de son impact et tournée vers l'avenir. Cet engagement s'inscrit pleinement dans notre mission, qui est de concevoir et proposer des solutions et services innovants, en anticipant les besoins futurs des leaders industriels et des pouvoirs publics.

Nos solutions et produits apportent une contribution majeure à la sécurité routière et à la protection de l'environnement. Grâce à nos radars et infrastructures, nous avons notamment permis :

- Une réduction significative des vitesses et un meilleur respect des feux rouges, entraînant une conduite plus fluide et une diminution des émissions de gaz à effet de serre.
- Une baisse notable de l'accidentalité et de la mortalité sur le réseau routier, renforçant la sécurité pour tous les usagers.
- Le développement de solutions énergétiques durables, avec l'intégration de panneaux solaires sur des projets industriels, pour encourager une production énergétique plus responsable.



Ce triple impact, environnemental, sociétal et énergétique, constitue une contribution essentielle et récurrente à notre engagement RSE. Nos valeurs nous accompagnent au quotidien et garantissent le respect de nos engagements :

- **Qualité de service** – Offrir à nos clients le meilleur de notre expertise.
- **Formation** – Investir dans le développement des compétences de nos collaborateurs.
- **Qualité de travail** – Placer le bien-être et l'épanouissement des équipes au cœur de notre modèle.
- **Diversité** – Encourager la richesse des talents et des parcours.

Depuis 1994, nous avons su évoluer en restant fidèles à nos principes. Aujourd'hui, nous affirmons notre volonté d'innover avec sens, en conciliant performance économique et engagement sociétal. Parce qu'ENSEMBLE, nous avons le pouvoir de faire la différence.



“Nous avons toujours eu à cœur de conjuguer performance et responsabilité”

Sommaire

1 / L'entreprise

- a. L'histoire de PARIFEX
- b. Faits marquants en 2025
- c. Tendances – défis globaux et opportunités de développement
- d. Stratégie et avancées
- e. Parties prenantes et activités
- f. Organigramme simplifié

2 / RSE et performance extra-financière

- a. Les politiques, plans d'action et performances extra-financières
- b. Gouvernance RSE
- c. Notre contribution au développement durable
- d. Méthodologie de reporting et vérification des informations

3 / Gouvernance

- a. Structure de gouvernance
- b. Politique de rémunération
- c. Évolution et améliorations

4 / Risques et contrôles

- a. Gestion des risques
- b. Dispositif de contrôle interne
- c. Dispositif de contrôle externe

5 / Rapports d'activité au 31/12/25

- a. Analyse de l'activité et des résultats
- b. Perspectives
- c. Autres informations

6 / Comptes annuels au 31/12/25

- a. Compte de résultat
- b. Bilan
- c. Variation des capitaux propres
- d. Endettement et situation financière
- e. Rapport du commissaire aux comptes
- f. Information sur la société et le capital

7 / Annexes

Le mot de Franck Peyré, Président

L'année 2025 a confirmé le redressement de nos résultats, conformément à nos prévisions, avec plusieurs faits marquants qui illustrent la solidité de notre modèle et la pertinence de nos choix technologiques et organisationnels avec une progression structurée de notre démarche de responsabilité sociétale. Dans un contexte exigeant, nous avons poursuivi un objectif clair : créer une valeur durable en combinant performance opérationnelle, innovation utile, qualité de service et attention portée aux femmes et aux hommes qui font l'entreprise.

Sur le plan de notre contribution aux enjeux de mobilité et de sécurité, l'activité ETU (Nomad) a franchi un cap important avec une entrée pleinement effective en production et la livraison de plusieurs dizaines d'équipements. Au-delà du volume, cette montée en cadence traduit notre capacité à industrialiser des solutions robustes, à maîtriser la qualité, et à répondre à des besoins concrets sur le terrain. Elle s'inscrit dans une logique de fiabilité et de continuité de service, essentielles pour des systèmes déployés en environnement urbain.

La stabilité et la continuité d'activité ont également été renforcées par le renouvellement pour 4 ans du contrat de maintenance Vigie, un marché représentant environ une grande partie de notre chiffre d'affaires. Ce renouvellement constitue un jalon majeur pour PARIFEX : il sécurise notre capacité à accompagner nos clients dans la durée, à garantir la maintenance et la disponibilité des équipements, et à inscrire nos activités dans une trajectoire pérenne.



L'année a aussi été marquée par de nombreuses demandes de développements spécifiques de la part de nos clients. Ces travaux ont permis de financer une part significative de notre Recherche & Développement, tout en renforçant notre démarche d'innovation orientée usage : développer des fonctionnalités répondant à des besoins identifiés, dans une logique d'amélioration continue, de sécurité et d'efficacité opérationnelle.

Parallèlement, PARIFEX a poursuivi la construction de son avenir en répondant à l'appel d'offres 3DS (radars collectivités), dont le résultat est attendu au 1er trimestre 2026. Notre présence à Milipol et au Salon des Maires a confirmé l'intérêt du marché pour nos solutions. Ces échanges nourrissent notre démarche de partenariat et notre capacité à proposer des offres adaptées aux attentes des donneurs d'ordre, notamment dans le cadre des achats UGAP.

Sur l'activité ingénierie, les projets Ruya 11 et 13 ont mobilisé nos équipes en France et en Malaisie et continueront de structurer l'activité au 1er semestre 2026. Au-delà de la charge de travail, ils illustrent notre engagement pour une ingénierie exigeante, fondée sur la qualité, la rigueur et la relation client. La clôture du projet en Algérie, bien que difficile sur le plan économique, s'est conclue par une reconnaissance formelle du client, confirmant le professionnalisme de nos équipes. Enfin, l'activité en assistance technique (AT) a contribué à stabiliser les parcours et à ancrer nos compétences au plus près des besoins, dans une logique de service et de confiance.

En matière de gouvernance et de systèmes de management, 2025 a été une année structurante avec l'obtention de la certification SMI, aboutissement d'un travail de fond sur la formalisation de nos pratiques, la maîtrise des risques et l'amélioration continue. Cette maturité s'est également traduite par la consolidation de notre démarche RSE, reconnue par une médaille d'argent EcoVadis, qui confirme la qualité de notre gouvernance et la structuration progressive de nos engagements.

Sur le pilier social, la mise en place d'un baromètre social a constitué une avancée importante : il nous permet d'objectiver les perceptions, d'identifier nos points forts comme nos axes de progrès, et de construire des plans d'action dès 2026. Dans la continuité, plusieurs mesures ont renforcé le quotidien des équipes et l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle, avec la mise en place de la carte Ticket Restaurant et la renégociation de l'accord Télétravail, dans une logique d'attractivité, de fidélisation et de qualité de vie au travail.

En 2025, PARIFEX a ainsi poursuivi sa trajectoire de structuration : consolider ses activités, renforcer ses systèmes de management, et faire progresser sa performance responsable. Portée par une équipe engagée, l'entreprise aborde 2026 avec la volonté de poursuivre l'amélioration continue, d'approfondir sa démarche RSE et de continuer à innover au service d'enjeux collectifs.

1/ L'entreprise

a. L'histoire

PARIFEX opère dans deux domaines d'activité très distincts, l'ingénierie et les systèmes de contrôle de vitesse ; ces secteurs sont distincts, mais en même temps complémentaires.

Nos équipes sont composées d'Ingénieurs et de Techniciens dans plusieurs disciplines (génie des procédés / sûreté de fonctionnement / instrumentation / électricité / tuyauterie / modélisation 3D / mécanique / R&D en traitement du signal et développement informatique...).

PARIFEX a toujours privilégié la satisfaction client par le respect des délais et la qualité de ses services. Son objectif est d'atteindre le meilleur niveau de service possible.

Nos clients et partenaires sont aussi bien en France qu'à l'international. Nous intervenons principalement à l'international concernant les activités d'ingénierie.

Nous avons également développé une gamme de système de contrôle de vitesse innovante qui positionne PARIFEX comme un leader sur le marché français.

PARIFEX s'appuie sur deux centres de compétences d'ingénierie, l'un en France et l'autre en Malaisie et possède également une unité de fabrication de systèmes de contrôle de vitesse dans le sud-ouest de la France.

Notre qualité de service s'appuie sur :



Un système de
management intégré



Un système de
certification de produits



Une organisation
orientée satisfaction client



Des ingénieurs
et techniciens
expérimentés

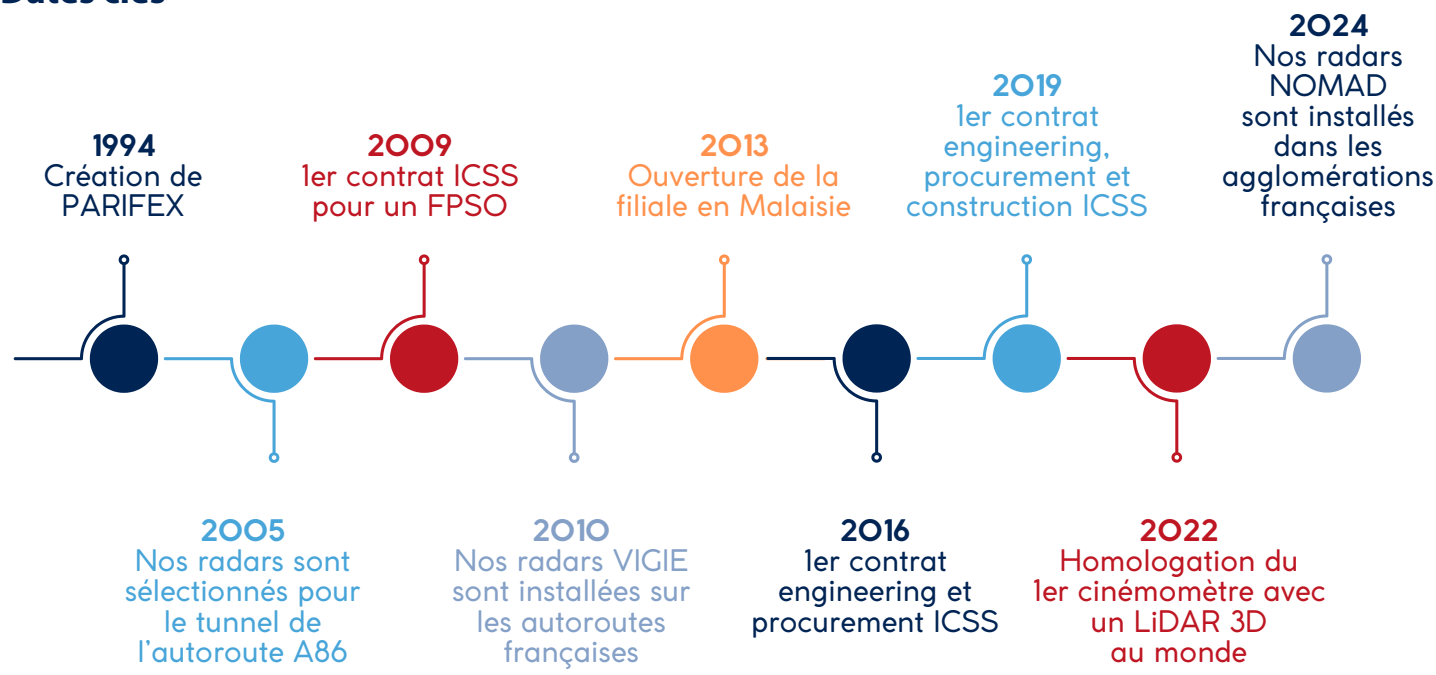


Des références
en France
et à l'international

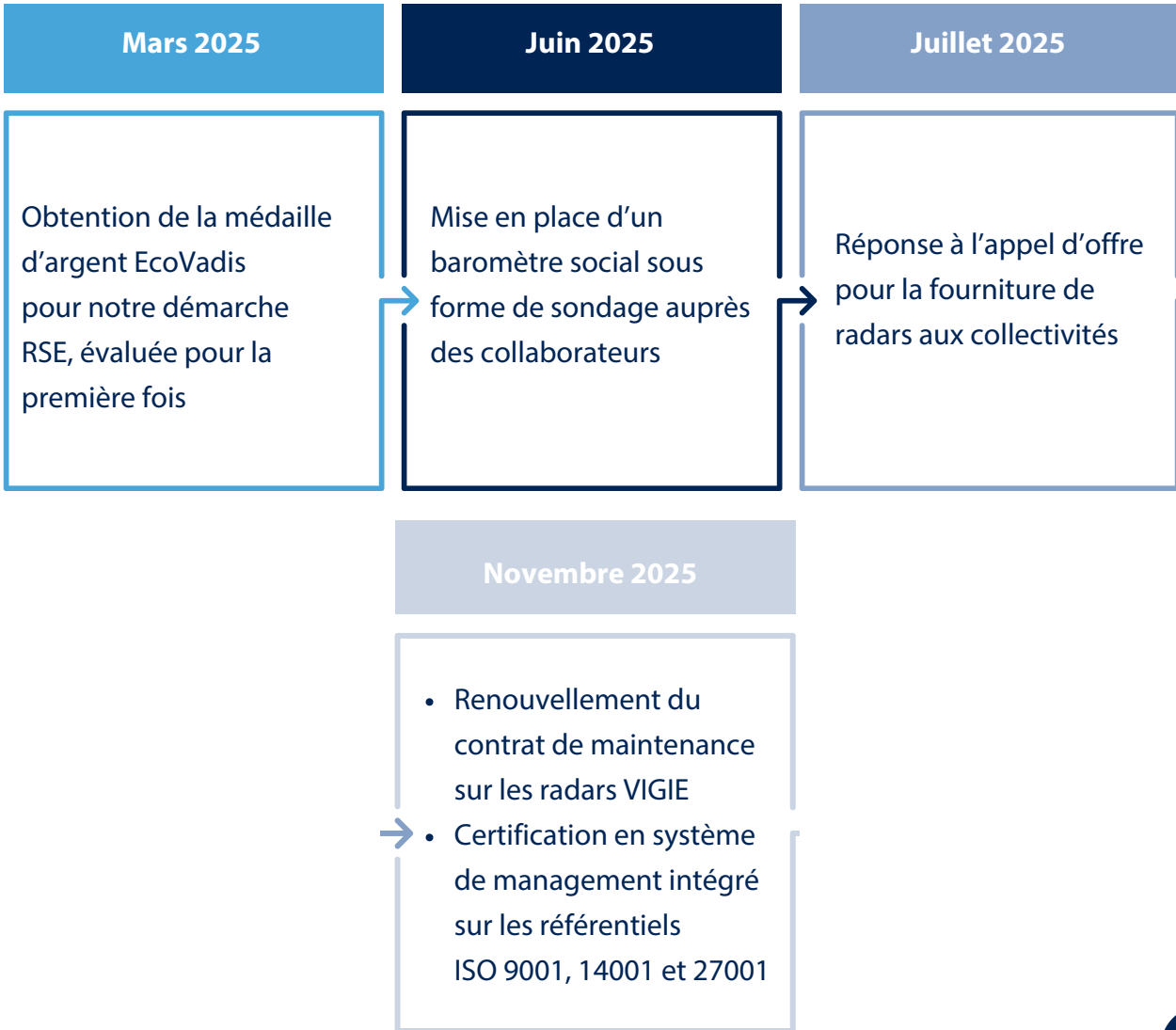


Un département
Recherche &
développement

Dates clés



b. Faits marquants en 2025



L'année 2025 a été très positive puisque 100% de nos clients ont été satisfaits de nos prestations. Ce résultat est obtenu à la suite de sondages de satisfaction clients ou d'analyses de satisfaction des missions menées.

Les formations obligatoires représentaient 27% des formations en 2025. 85% des collaborateurs ont été formés en 2025 pour une masse salariale brute de 7%.

L'année 2025 a permis d'atteindre le chiffre d'affaires de 11,2 millions d'euros, en hausse par rapport à 2024 (+19%), tout comme le résultat net (+61%) qui atteint 0,6 million d'euros.



100% de nos clients satisfaits en 2025

c. Tendances – défis globaux et opportunités de développement

PARIFEX évolue dans un contexte complexe, marqué par de profonds bouleversements économiques, technologiques, environnementaux et sociaux. Cette réalité impose à l'entreprise une adaptation constante afin de rester compétitive, tout en saisissant les opportunités offertes par un marché en transformation.

L'un des défis majeurs auxquels l'entreprise est confrontée réside dans l'impact croissant du changement climatique. La pression mondiale pour réduire les émissions de gaz à effet de serre pousse les entreprises à adopter des pratiques plus responsables sur le plan environnemental. Dans ce cadre, PARIFEX doit intégrer ces exigences dans ses offres, tout en respectant un cadre réglementaire de plus en plus strict. Ce dernier englobe des contraintes environnementales, fiscales, sociales, métrologiques, mais aussi des obligations relatives aux systèmes d'information et à la protection des données (RGPD), nécessitant une vigilance permanente.

D'autres enjeux viennent renforcer cette complexité. La vulnérabilité des technologies face aux risques d'espionnage ou d'attaques extérieures constitue une menace croissante, notamment dans les secteurs sensibles où opère PARIFEX. Ces activités, parfois impopulaires, exposent également l'entreprise à des risques d'agressions, qu'elles soient physiques (contre les collaborateurs ou les locaux), réputationnelles ou numériques (cybersécurité). À cela s'ajoute un contexte économique, politique et social instable, qui impacte non seulement la performance financière de l'entreprise, mais aussi son climat social. Les difficultés à recruter et à fidéliser des profils qualifiés dans un marché de l'emploi tendu représentent également un frein potentiel à l'innovation et à la croissance. De plus, PARIFEX se retrouve souvent en position de faiblesse face à des clients puissants qui favorisent la mise en concurrence avec des prestataires low cost, réduisant ainsi sa marge de manœuvre commerciale. Enfin, une méconnaissance persistante des technologies avancées telles que le LiDAR 3D peut limiter la capacité de PARIFEX à convaincre certains clients de la valeur ajoutée de ses solutions.

Cependant, malgré ces défis, PARIFEX dispose de solides atouts internes qui lui permettent de rester performante et résiliente. L'entreprise est rentable, assurant sa stabilité financière et sa capacité à investir dans le développement à long terme. Elle s'appuie sur un système de management intégré certifié,



garantissant des standards élevés de qualité et de conformité, et sur une organisation interne efficace qui renforce sa réactivité face aux évolutions du marché. Le système d'information, quant à lui, joue un rôle central dans la sécurisation et la fluidité des processus internes.

Notre démarche RSE constitue un autre facteur clé de réussite. PARIFEX veille à offrir un cadre stimulant, propice à l'implication et à la fidélisation de ses collaborateurs, ce qui favorise une dynamique positive au sein des équipes.

L'entreprise a par ailleurs engagé une réflexion stratégique ambitieuse pour explorer de nouveaux marchés, tout en renforçant ses dispositifs de veille réglementaire et technologique pour anticiper les évolutions du secteur.

Cette dynamique d'innovation est soutenue par un écosystème favorable. En effet, PARIFEX peut s'appuyer sur des dispositifs publics tels que le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) ou les commandes de la Direction du Contrôle Automatisé (DCA) pour soutenir en partie ses projets de R&D. Ces leviers permettent à l'entreprise d'accélérer l'innovation et de renforcer sa compétitivité.

Enfin, les perspectives de croissance sont nombreuses dans des domaines clés tels que la sécurité intérieure, la transition énergétique, la gestion de la mobilité ou encore le contrôle d'accès. L'évolution rapide des technologies (intelligence artificielle, capteurs, processeurs, etc.) combinée à une demande accrue en solutions de mobilité et à l'ouverture des marchés internationaux offre à PARIFEX une opportunité unique de consolider sa position de leader sur des secteurs à fort potentiel.

d. Stratégies et avancées

Dans un contexte en constante évolution, nous avons la volonté de structurer et renforcer nos engagements à travers la mise en place d'un Système de management intégré (SMI). Il vise à assurer la cohérence et l'efficacité de nos actions dans les domaines de la qualité, de la santé et sécurité des collaborateurs, de la sécurité de l'information et de l'environnement, tout en soutenant la croissance durable de l'entreprise. Notre démarche repose sur quatre piliers essentiels :

Les quatre piliers fondamentaux de notre démarche



La satisfaction des clients et partenaires, au cœur de notre stratégie, afin de garantir la pérennité de l'activité et stimuler son développement.



La santé et la sécurité, prévenir les risques professionnels, améliorer les conditions de travail et promouvoir le bien être des collaborateurs.



La maîtrise des risques cyber, grâce à l'identification des menaces et la mise en place de mesures de protection pour sécuriser les informations critiques de l'organisation.



La prise en compte de nos impacts environnementaux pour inscrire nos activités dans une dynamique de responsabilité et de prévention.

Nos engagements



Satisfaire durablement nos clients et partenaires en fournissant des prestations fiables et des solutions robustes et en garantissant la sécurité des informations.



Améliorer nos performances et notre système de management intégré en optimisant les méthodes de travail à travers une culture d'amélioration continue.



Développer les compétences et l'implication des collaborateurs en favorisant la formation, la responsabilisation et la participation à l'amélioration des pratiques.



Garantir un environnement de travail sûr en identifiant les dangers, éliminant les risques de santé et sécurité au travail et en encourageant la remontée des situations dangereuses, incidents ou quasi-accidents .



Impliquer les salariés dans la prévention et l'amélioration du système en favorisant la consultation et la participation et, lorsqu'ils existent, de leurs représentants.

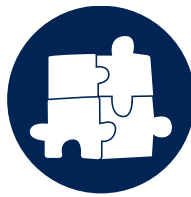


Agir de manière responsable en respectant les exigences légales et réglementaires, en protégeant l'environnement, en prévenant les pollutions et en contribuant à une démarche RSE durable.

Nos objectifs pour les trois prochaines années



Renforcer notre solidité financière pour garantir la stabilité et la capacité d'investissement



Equilibrer les ressources humaines, en cohérence avec les compétences disponibles et les exigences opérationnelles



Proposer une offre différenciante, susciter l'intérêt de nos clients



Optimiser nos méthodes de travail afin d'améliorer l'efficacité de notre SMI et encourager l'innovation



Adopter une démarche RSE proactive, intégrée à nos processus décisionnels et opérationnels



Atteindre l'objectif zéro défaut dans nos prestations et éliminer toute insatisfaction client

e. Parties prenantes et activités

Les parties intéressées pertinentes de PARIFEX sont variées et influent directement sur la stratégie et les opérations.

En interne, **les collaborateurs sont une partie prenante fondamentale**, leur implication et leur expertise garantissent la réussite des projets.

Parmi **les acteurs institutionnels**, le ministère de l'Intérieur, notamment à travers les commandes de la Direction du Contrôle Automatisé (DCA), et le Ministère de l'Environnement jouent un rôle clé dans la régulation des activités de l'entreprise, en particulier dans les domaines de la sécurité et de la transition énergétique.

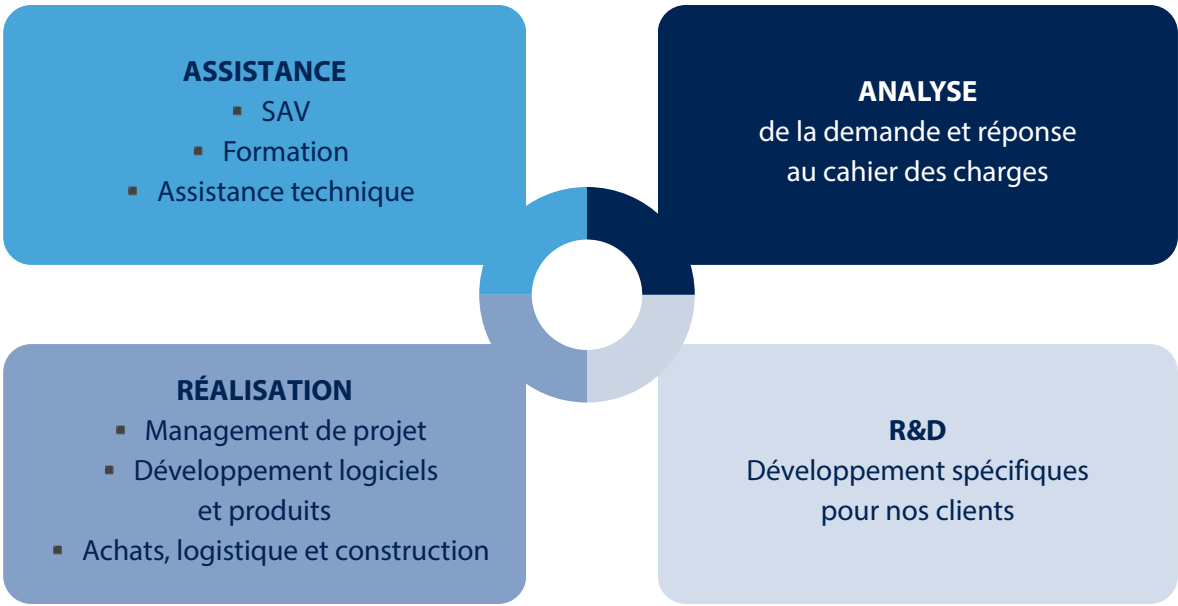
Les collectivités représentent également des parties prenantes essentielles, en tant que clients potentiels ou partenaires pour des projets locaux.

Sur le plan international, PARIFEX entretient des relations avec **des distributeurs étrangers**, ce qui lui permet d'élargir le marché et de renforcer le réseau.

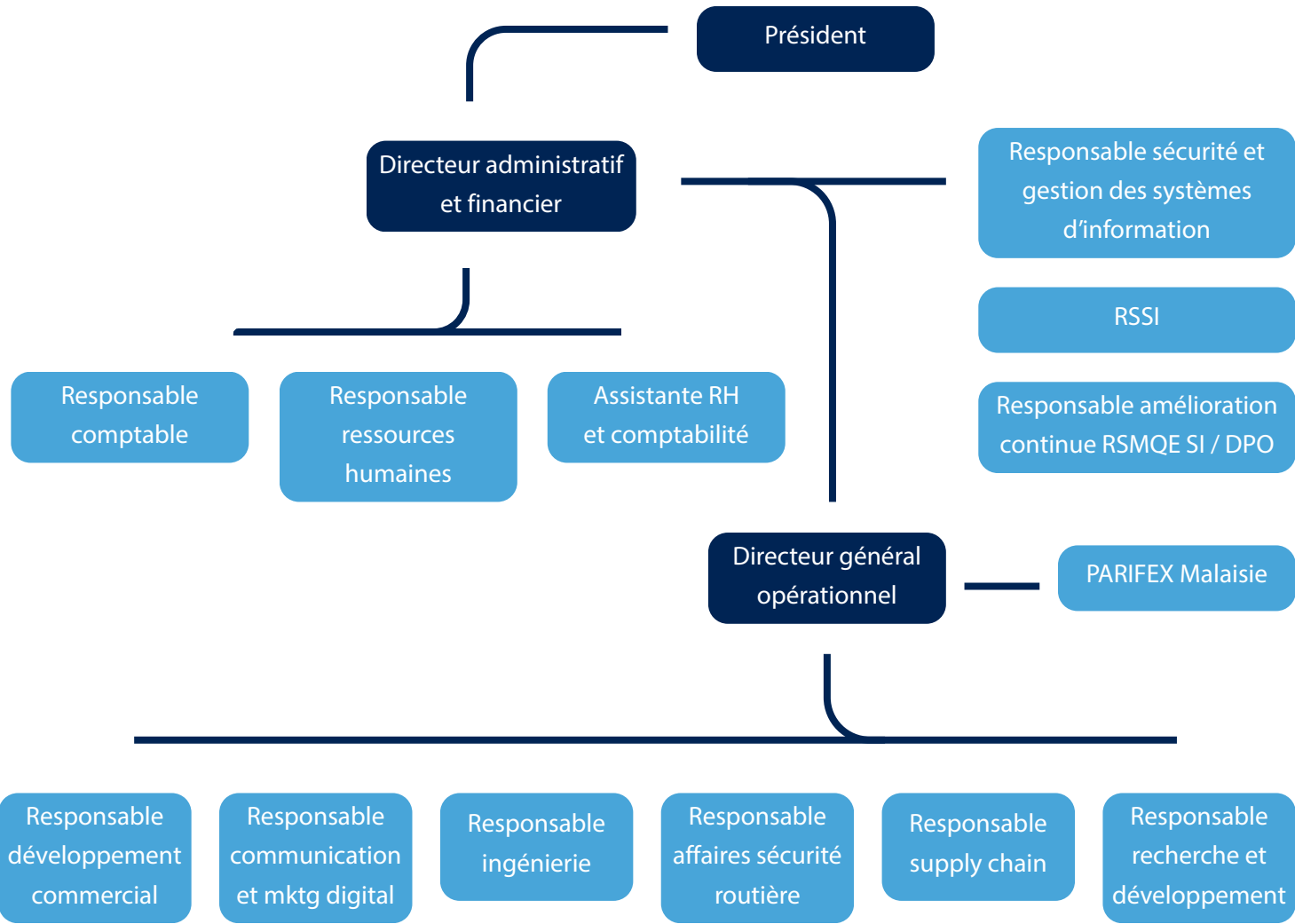
Concernant l'activité d'ingénierie industrielle, PARIFEX travaille avec **de grands groupes internationaux** dans le cadre de chantiers neufs ou de revamping.

Enfin, **les fournisseurs et sous-traitants** jouent un rôle crucial dans l'atteinte des résultats et des politiques de l'entreprise. Ils font donc l'objet d'une sélection et d'une évaluation rigoureuses.

PARIFEX mène une série d'activités complémentaires et interdépendantes pour assurer son succès et sa compétitivité, ci-dessous une représentation de nos activités :



f. Organigramme simplifié



2 / RSE et performance extra-financière

a. Les politiques, plans d'action et performances extra-financières



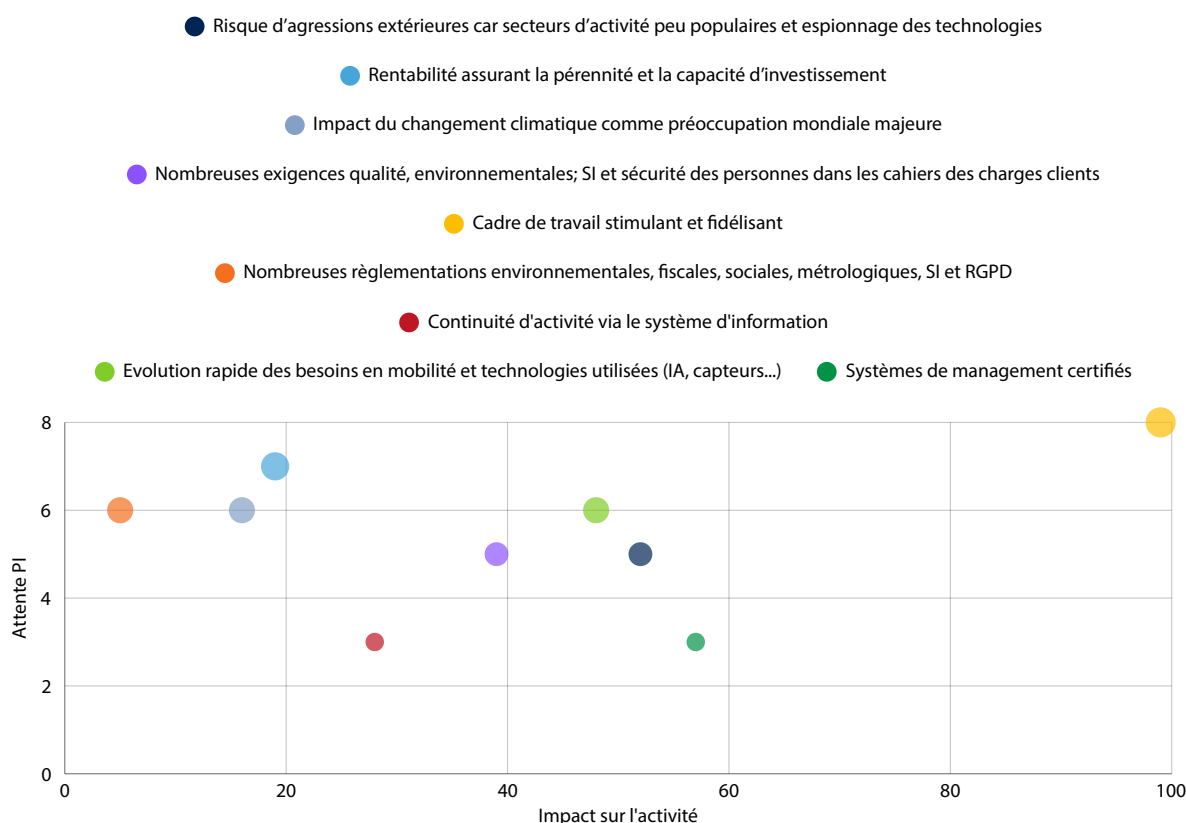
Le principal objectif de PARIFEX en 2026 repose sur la certification du Système de management intégré incluant l'ajout du référentiel ISO 45001.

L'entreprise continue de renforcer son engagement en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en mettant en place plusieurs démarches stratégiques clés. Tout d'abord, elle procédera à une nouvelle évaluation de sa démarche RSE par le biais de la notation EcoVadis, avec pour objectif d'améliorer sa note et d'obtenir la médaille d'or.

PARIFEX a adhéré au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact), une initiative qui encourage les entreprises à aligner leurs stratégies et activités sur dix principes universels relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption (CF. Annexes).

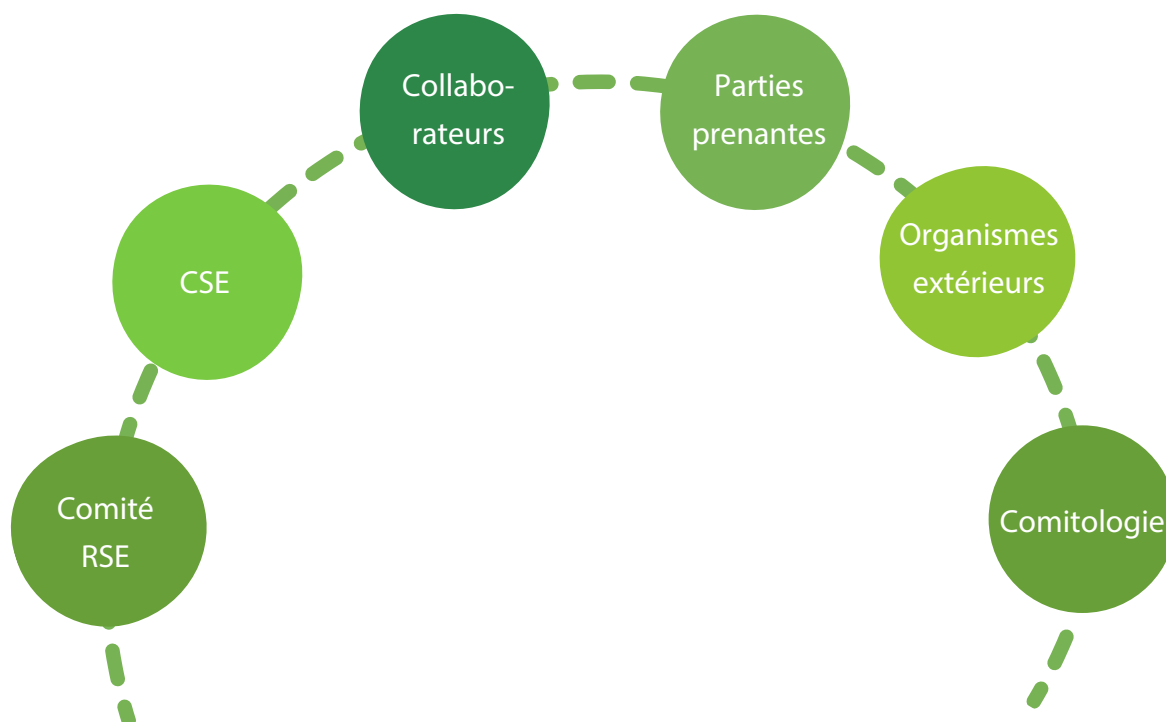
En parallèle, la société continue de travailler sur la conception écoresponsable d'un nouveau radar, intégrant des critères de durabilité afin de réduire son empreinte environnementale.

Enfin, PARIFEX met en place une politique d'achats responsables et une politique éthique en définissant les thèmes pertinents pour sélectionner ses fournisseurs et partenaires selon des critères environnementaux, sociaux et éthiques. Ces actions concrètes témoignent de l'engagement de PARIFEX en faveur d'un avenir plus durable et responsable. La validation de ces grandes actions RSE 2026 provient de l'analyse des enjeux par rapport aux attentes des parties prenantes et à leur impact sur l'activité. Cette étude donne lieu à cette matrice de matérialité :



b. Gouvernance RSE

La gouvernance de nos politiques et actions RSE est assurée par :



Le comité RSE

Le comité RSE de PARIFEX fonctionne de manière collaborative et stratégique, avec la participation de plusieurs acteurs clés de l'entreprise, chacun apportant son expertise pour garantir la mise en œuvre efficace de la politique RSE.

Ce comité inclut les représentants du COSTRAT, à savoir le président, le directeur général opérationnel et le Directeur administratif et financier, du CSE, du rAmélioration continue, du Rrsponsible de la sécurité des systèmes d'information, du Délégué à la protection des données et du responsable ressources humaines.

Ces acteurs se réunissent une fois par an en juin, pour effectuer une rétrospective des actions RSE de l'année écoulée, évaluer les progrès réalisés sur le plan d'actions en cours et proposer les pistes d'amélioration pour l'année à venir. Le comité RSE agit de manière transversale sur l'ensemble des activités de l'entreprise, afin d'intégrer les enjeux du développement durable dans toutes nos pratiques.

À l'issue de cette réunion, le comité valide le Document d'enregistrement universel (DEU), un document stratégique qui synthétise les actions RSE menées. Ce document, publié à la suite, permet de rendre compte de manière transparente des engagements et des résultats obtenus dans le cadre de la Responsabilité sociétale de l'entreprise. Il assure également le suivi des KPI (environnementaux, SST, achats responsables et éthiques) et l'atteinte des objectifs définis par nos politiques.

Le comité social et économique

Le Comité Social et Économique (CSE) constitue également un acteur majeur de la RSE au sein de l'entreprise. En tant qu'instance de représentation du personnel, le CSE intervient dans des domaines clés tels que la santé, la sécurité, les conditions de travail et les activités sociales et culturelles. Il est régulièrement consulté sur les projets importants touchant à l'organisation du travail et à l'évolution des conditions de travail. Le CSE rencontre la direction de l'entreprise une fois par mois et diffuse systématiquement ses comptes rendus à tous les collaborateurs, favorisant ainsi une communication fluide et une implication active du personnel.

Les collaborateurs

Les collaborateurs eux-mêmes sont au cœur de la démarche RSE, étant à la fois bénéficiaires et acteurs de cette politique. Chez PARIFEX, la voix des collaborateurs est particulièrement valorisée à travers plusieurs canaux :

La "Fiche de remarque" qui permet à chaque salarié de signaler des problèmes, des pistes d'amélioration ou des dysfonctionnements concernant les méthodes de travail et le Système de Management. Les fiches ainsi recueillies sont traitées par les acteurs concernés. Le responsable amélioration continue, qui suit l'avancée des plans d'actions, remonte les indicateurs correspondant à la direction.

Le CSE qui est à l'écoute des problématiques remontées par les collaborateurs.

Les entretiens d'évaluation qui ont lieu annuellement et permettent aux salariés de faire un point sur leur performance et contribution et discuter avec leur hiérarchie des problèmes rencontrés.

Les entretiens professionnels qui ont lieu tous les deux ans et permettent aux salariés de faire un point sur leurs évolution de carrière, perspectives et besoins en formation.

Les parties prenantes

Des canaux de remonté des attentes et besoins des parties prenantes sont assurés et analysés annuellement en comité de direction et permettent, entre autres, de nourrir la réflexion RSE de l'entreprise.

Les organismes extérieurs

En juillet, une évaluation est réalisée par un organisme extérieur indépendant pour évaluer le niveau de performance RSE de PARIFEX et identifier les axes d'amélioration pour l'année suivante.

En novembre une certification ISO 9001, 14001, 27001 et 45001 est réalisée par un organisme accrédité.

Tout au long de l'année nous faisons appel à des experts nous apportant des conseils dans le cadre de notre amélioration continue.

Outre la réunion annuelle du comité RSE qui se tient en juin, plusieurs autres réunions sont organisées tout au long de l'année pour suivre et évaluer les progrès réalisés.

Ainsi, un bilan annuel est présenté au CSE en décembre, où les chiffres clés sont partagés, notamment ceux concernant les accidents du travail, les formations dispensées, les dysfonctionnements rencontrés et les mesures d'amélioration mises en place.

Enfin, chaque année en février, le rapport RSE retraçant les faits marquants de l'année précédente est publié aux collaborateurs et nos parties prenantes, fournissant un aperçu détaillé des actions entreprises, des résultats obtenus et des objectifs à venir, contribuant ainsi à une communication transparente et à un engagement constant pour le développement durable et responsable de l'entreprise.

c. Notre contribution au développement durable

Le développement durable repose sur l'idée que les besoins des générations présentes doivent être satisfaits sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Les 17 objectifs de développement durable (ODD) établis par les Nations Unies visent à relever les défis mondiaux tels que la pauvreté, l'inégalité, le changement climatique, la dégradation de l'environnement et la paix.

Dans ce contexte, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) représente l'application des principes du développement durable au sein des entreprises, intégrant des préoccupations sociales, environnementales et économiques dans leurs activités et interactions. Conscients de notre rôle au sein de la société, nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques de RSE au sein de PARIFEX, en alignant nos stratégies sur les ODD pour contribuer positivement à la communauté et à l'environnement tout en assurant notre croissance durable.



L'activité de l'entreprise permet de contribuer aux objectifs de développement durable suivants :



Politique environnementale

Notre engagement environnemental permet de contribuer aux objectifs de développement durable suivants :



Les objectifs quantitatifs fixés pour 2026 sont :

- Zéro incident environnemental
- 100% conforme à la réglementation environnementale française et européenne
- Émissions de CO₂ (scopes 1+2) par collaborateur < 1 t CO₂eq
- 90% de recyclage et revalorisation des déchets
- Réduction progressive de l'intensité carbone des activités et des produits, notamment en optimisant la consommation énergétique de nos équipements et en améliorant l'efficacité énergétique des locaux. Un audit énergétique des locaux est prévu courant 2026.
- Émissions de CO₂ des transports professionnels < 25 KCO₂e/K€
- Consommation carburant flotte automobile < 400 litres par an

La gestion des déchets

En tant qu'entreprise responsable, PARIFEX s'engage pleinement à respecter la réglementation environnementale en vigueur et à mettre en place des solutions efficaces pour la gestion des déchets, en garantissant leur tri et leur recyclage dans le respect des normes écologiques.

Notre approche de gestion des déchets est structurée en plusieurs catégories, en fonction des types de déchets générés par nos activités.

Les déchets de bureau

Afin de favoriser le recyclage, chaque bureau est équipé de poubelles spécifiques pour les déchets recyclables, tels que les emballages et le papier. On retrouve également des poubelles pour les ordures ménagères afin de bien séparer les déchets non recyclables. Dans la cuisine de l'entreprise, des poubelles dédiées aux biodéchets sont disponibles. Ces déchets organiques sont ensuite collectés et déposés dans un compost géré par une association de potagers créée par nos collaborateurs, contribuant ainsi à un projet local et écologique.

Les déchets de production

Nous trions minutieusement tous les déchets générés par nos activités de production, en les classant par catégorie : plastique, électronique, piles, produits chimiques, ferraille, etc. Ces déchets sont ensuite envoyés vers des déchetteries, des organismes privés de recyclage ou des éco-organismes agréés afin d'assurer un tri et un recyclage appropriés. Grâce à ce système de gestion, la revalorisation des déchets atteint en moyenne 92%, ce qui témoigne de notre engagement à maximiser la récupération et la réutilisation des matériaux. Nous veillons à ce que tous les organismes de recyclage et déchetteries partenaires disposent des autorisations préfectorales requises pour garantir la conformité de leurs activités. De plus, nous avons intégré l'utilisation de la plateforme Track Déchets, mise en place par l'état, pour un suivi transparent et rigoureux de nos flux de déchets.



Les équipements informatiques

Dans le cadre de la gestion responsable des équipements informatiques, des actions visant à prolonger leur durée de vie ont été mises en place. En fin de cycle, nous privilégions leur don à des associations ou à nos collaborateurs, contribuant ainsi à une seconde vie pour ces produits. Dans le cas où ils ne peuvent plus être utilisés, ils sont recyclés via un éco-organisme agréé par l'état, assurant leur traitement dans le respect des normes environnementales.

La fin de vie des produits (DEEE)

En tant que fabricant d'équipements électriques et électroniques (EEE), PARIFEX est particulièrement vigilante à la gestion en fin de vie de ces produits. Nous récupérons ces équipements pour les recycler de manière optimale via un éco-organisme agréé par l'état, pour un recyclage conforme, respectueux de l'environnement et permettant la récupération de matériaux précieux, tout en minimisant les impacts environnementaux. À travers ces démarches concrètes et structurées, PARIFEX assure une gestion responsable et durable des déchets, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement tout en respectant les normes les plus strictes.



Nos déchets sont revalorisés et recyclés à 93%.

Le numérique responsable

Dans le cadre de notre engagement envers la RSE, PARIFEX a également mis en place des outils spécifiques afin de garantir la sécurité de l'information. Le Système de management Intégré, certifié ISO 27001, permet de sécuriser de manière systématique la gestion des informations sensibles, internes ou externes. Cette norme a pour objectif de réduire les risques liés à la sécurité des données, tout en protégeant contre les menaces potentielles comme les cyberattaques, les fuites d'informations ou même les attaques sur nos sites. Elle instaure une approche proactive de gestion des risques, en mettant en place des processus de contrôle, de surveillance et d'amélioration continue, renforçant ainsi la confiance des clients et partenaires.

Ainsi tous les équipements informatiques que nous achetons sont dotés d'Ecolabels, garantissant leur respect de normes environnementales strictes.

Dans le cadre de notre engagement à protéger les données personnelles, nous avons pris toutes les mesures nécessaires pour assurer leur traitement conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Pour ce faire, nous avons désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) en interne et mis en place un registre de traitement des données personnelles que nous gérons, garantissant ainsi une gestion transparente et conforme à la réglementation.

Nous avons également mis en œuvre des actions de sensibilisation afin d'encourager un usage responsable du numérique par nos collaborateurs. Ces actions se déclinent en plusieurs axes :



La confidentialité

Les sessions de travail doivent être verrouillées en cas d'absence, la communication sur les réseaux sociaux doit être réalisée avec prudence, les documents sensibles doivent être codifiés et l'espionnage industriel doit être surveillé.



La protection des données

Les mots de passe doivent être robustes et leur renouvellement régulier. Les collaborateurs sont sensibilisés à la vigilance face aux emails, en particulier concernant l'ouverture de pièces jointes douteuses.



Le signalement des incidents

Tout événement ou incident concernant la sécurité de l'information doit être remonté dans les plus brefs délais afin de pouvoir réagir efficacement.



La cybersécurité

Les collaborateurs sont formés à se protéger contre le phishing, les virus ou l'hameçonnage, via des outils et des connaissances nécessaires pour les repérer.

Ainsi, nous nous assurons non seulement de respecter les réglementations en matière de données personnelles, mais également de promouvoir une culture de sécurité et de responsabilité numérique.

La consommation des ressources

Un accord de télétravail a été mis en place afin de favoriser le bien-être des collaborateurs tout en réduisant la consommation électrique et les émissions liées aux déplacements domicile-travail. Ce dispositif permet de concilier efficacité professionnelle et respect de l'environnement.

Dans une démarche de mobilité durable, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées, encourageant ainsi les collaborateurs à privilégier les véhicules électriques. Un forfait de mobilités durables a également été mis en place afin d'inciter les collaborateurs à venir au bureau en vélo.

De plus, la flotte de véhicules thermiques est progressivement remplacée par des modèles électriques. Enfin, les déplacements en train pour les déplacements professionnels sont encouragés, afin de réduire l'empreinte carbone liée aux voyages en avion.



Du point de vue de l'efficacité énergétique, une partie des fenêtres des locaux a été remplacée afin d'améliorer l'isolation. Nous envisageons également de renforcer cette démarche en installant des radiateurs intelligents dans l'ensemble des bureaux. Afin de réduire encore la consommation énergétique, nous avons instauré le télétravail obligatoire tous les vendredis durant la période hivernale. De plus, ces derniers sont éteints automatiquement chaque soir et pendant le week-end.

Nous mettons un point d'honneur à sensibiliser les collaborateurs à des pratiques respectueuses de l'environnement au quotidien. Des thermomètres ont été installés dans les bureaux afin de maintenir une température contrôlée et chacun est invité à éteindre les lumières et les chauffages et à trier les déchets.

Enfin, nous participons, pour le compte de nos clients, à des projets innovants en lien avec notre engagement environnemental, tels que l'installation de panneaux solaires ou le remplacement de charbon par des combustibles solides de récupération. Les produits que nous concevons sont également pensés dans une logique durable, en maximisant leur durée de vie, en optimisant leur consommation d'énergie et en choisissant des matériaux respectueux de l'environnement.



L'utilisation des produits chimiques

La sécurité des collaborateurs et la protection de l'environnement sont des priorités pour PARIFEX. Dans le cadre de notre engagement RSE, nous avons mis en place une procédure rigoureuse encadrant l'utilisation des produits chimiques au sein de l'entreprise.

Cette démarche vise à réduire les risques sanitaires et environnementaux, tout en assurant la conformité de nos pratiques avec les exigences réglementaires et les attentes de nos parties prenantes.

Avant toute acquisition d'un nouveau produit chimique, une demande d'autorisation doit être soumise au Responsable amélioration continue (RAC). Ce contrôle préalable permet de garantir la pertinence de l'utilisation et la compatibilité du produit avec notre politique de sécurité. À noter que l'usage de substances CMR (Cancérogènes, Mutagènes, Reprotoxiques) est strictement interdit au sein de PARIFEX. Dès qu'un produit est validé, une **Fiche de Données de Sécurité (FDS) simplifiée** est mise en place et détaille :



Cette fiche est un outil essentiel pour permettre à chaque collaborateur de manipuler les produits en toute sécurité.



Les équipements de protection individuelle (EPI) requis



Les consignes de sécurité à respecter en cas d'incident



Les bons gestes pour une utilisation sans risque

Chaque année, un inventaire complet des produits chimiques est effectué par le RAC. En parallèle, un contrôle régulier des dates de péremption a été instauré afin d'éviter toute dégradation des substances pouvant nuire à la santé, à l'environnement ou à la qualité de nos produits.

Nous portons une attention particulière à la sensibilisation de nos équipes. Tous les collaborateurs, y compris les nouveaux arrivants, sont sensibilisés aux risques liés aux produits chimiques ainsi qu'à l'utilisation des nouvelles substances intégrées dans nos processus. Cette démarche est renforcée par des audits internes réguliers, garants de l'application et de l'amélioration continue de nos pratiques.



Cette politique vise à renforcer non seulement la sécurité et le bien-être des collaborateurs, mais également la confiance de nos clients, en assurant des prestations responsables et conformes aux standards les plus exigeants.

La consommation d'eau



La gestion durable des ressources naturelles fait partie intégrante de notre démarche RSE. Bien que peu utilisée dans nos activités, l'eau fait l'objet d'une attention particulière.

Nos procédés industriels n'impliquent aucune consommation d'eau. L'usage de cette ressource se limite uniquement aux besoins de la vie courante sur site tels que les sanitaires et les espaces de cuisine.

Conscients de l'importance de préserver cette ressource essentielle, nous avons mis en place un suivi régulier de la consommation d'eau afin de détecter rapidement toute anomalie et d'agir en conséquence.

Cette vigilance reflète notre volonté d'agir de manière responsable, y compris sur des postes de consommation indirecte et de réduire notre impact environnemental dans l'ensemble de nos activités.

La sélection des matières premières pour nos développements

La sélection des matières premières utilisées pour la conception de nos produits fait l'objet d'une attention toute particulière.

Conscients de l'impact environnemental que peuvent générer nos choix techniques, nous intégrons **une démarche d'éco-conception dès les premières étapes de développement**. Cela signifie que nous prenons en compte l'ensemble du cycle de vie de nos produits, depuis le choix des matières premières, en passant par l'assemblage, le transport, l'usage, jusqu'à leur fin de vie et leur recyclabilité.

Dès la phase amont de chaque projet, des ateliers internes de réflexion sont organisés afin de sélectionner les matériaux les plus adaptés, en tenant compte à la fois des critères techniques et des enjeux environnementaux. Ces choix sont tracés, documentés et justifiés, afin d'assurer une transparence totale dans notre démarche. Cette approche est renforcée par **la formation de nos équipes à l'éco-conception**, afin d'intégrer les bons réflexes et les critères de durabilité tout au long du processus de développement.

Lorsque nous collaborons avec des sous-traitants, notamment dans le cadre la conception de cabines radars, nous leur imposons **des exigences strictes en matière d'éco-conception**. Ces partenaires sont ainsi tenus de respecter les contraintes environnementales définies par PARIFEX.

Cette gestion rigoureuse de la sélection des matières premières illustre notre volonté de réduire l'empreinte environnementale de nos produits, tout en maintenant un haut niveau de performance, de fiabilité et d'innovation.



Une sélection rigoureuse des matières premières afin de réduire l'empreinte environnementale de nos produits tout en alliant performance, fiabilité et innovation

Optimisation de la performance énergétique de nos produits



Conscients que nos solutions technologiques nécessitent une consommation d'énergie pour assurer leurs performances, la maîtrise de cette consommation est systématiquement intégrée au cœur des démarches de conception et de développement.

Chaque nouveau produit fait l'objet d'un travail d'optimisation visant à réduire son impact énergétique, tout en garantissant le niveau de fiabilité et de précision attendu par nos clients.

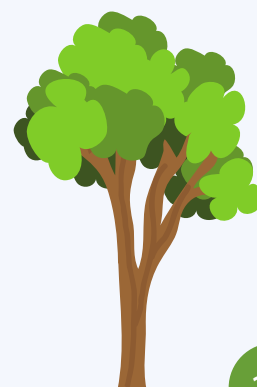
PARIFEX intègre des critères d'éco-conception dans le développement de ses produits afin de réduire leur consommation énergétique, faciliter leur recyclabilité et limiter l'utilisation de substances dangereuses.

Grâce à cette approche d'amélioration continue, la consommation électrique des équipements a considérablement diminué : le produit le plus récent affiche une consommation réduite de 66% par rapport au premier modèle. Cette progression illustre un engagement concret en faveur de l'innovation responsable et de la réduction de notre empreinte environnementale. Le nouveau produit actuellement en cours de développement permettra d'améliorer encore cette performance.

En conclusion

Les collaborateurs sont régulièrement sensibilisés aux enjeux environnementaux, via des séminaires, formations, réunions ou l'outil de communication interne intégrés dans le plan de communication interne annuel, notamment en matière de réduction des consommations d'énergie, de gestion des déchets et de mobilité responsable. Cette sensibilisation s'inscrit dans le cadre de la démarche RSE de l'entreprise et elle est suivie lors des réunions du comité RSE.

La politique environnementale est revue annuellement dans le cadre du comité RSE et lors de la revue de direction afin de s'assurer de sa pertinence, de suivre les indicateurs environnementaux et d'adapter les objectifs en fonction des résultats obtenus et des évolutions réglementaires.



Politique social, santé et sécurité au travail

Notre engagement social, santé et sécurité au travail permet de contribuer aux objectifs de développement durable suivants :



Les objectifs quantitatifs que nous nous fixons pour l'année 2026 sont les suivants :

- Zéro accident de travail
- 100% conforme au droit du travail
- Un minimum de 5 heures de formations obligatoires par salarié
- Baromètre social avec une note moyenne de 75% au minimum

Dont indice bien-être social

- Dont taux d'absentéisme
- Dont indice égalité femme - homme
- Dont zéro saisine plateforme d'écoute
- 80% des collaborateurs ayant eu accès à une formation
- Augmentation salariale moyenne > à l'inflation

Autres indicateurs :

- Nombre de situations dangereuses remontées
- Heures de formation par salarié
- % femmes



PARIFEX s'engage résolument en faveur de l'égalité des chances et de la diversité et veille à ce qu'**aucune forme de discrimination, qu'elle soit liée au sexe, à l'âge, à l'origine ou à toute autre caractéristique personnelle**, n'impacte les processus, que ce soit lors des recrutements, des mobilités internes ou des évaluations salariales.

Pour PARIFEX, **l'inclusion et l'égalité sont des valeurs fondamentales qui guident la culture d'entreprise et orientent l'ensemble des actions**. Nous sommes convaincus qu'un environnement de travail respectueux et équitable est essentiel pour favoriser la performance collective et le bien-être de chacun des collaborateurs.

Dans cette optique, nous avons mis en place des initiatives concrètes afin de promouvoir ces principes au quotidien.

Nous avons adopté **une charte du « Travailler ENSEMBLE »**, qui repose sur des principes de respect mutuel, d'inclusion et de coopération. Cette charte constitue un engagement collectif à créer un environnement de travail où chaque collaborateur se sent valorisé, respecté et considéré, indépendamment de son sexe, de son origine, de son âge ou de toute autre différence. Chaque collaborateur a signé cette charte, témoignant ainsi de sa volonté à participer activement à la construction d'une culture d'entreprise basée sur le respect et l'égalité (cf. annexes).

Afin de suivre et d'améliorer notre performance en matière d'égalité entre les sexes, l'indice d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est calculé, chaque année, de façon volontaire et transparente. Nous sommes fiers de constater que notre score dépasse largement la moyenne nationale, reflet de notre engagement constant pour un cadre de travail inclusif et égalitaire (cf. annexes).

Nous avons à cœur de contribuer activement à l'insertion professionnelle des jeunes en difficulté, et notamment en situation de décrochage scolaire. Conscients de l'importance de l'accompagnement des jeunes talents afin de retrouver une trajectoire professionnelle épanouissante, nous avons mis en place une action ciblée en faveur de leur intégration dans le monde du travail.

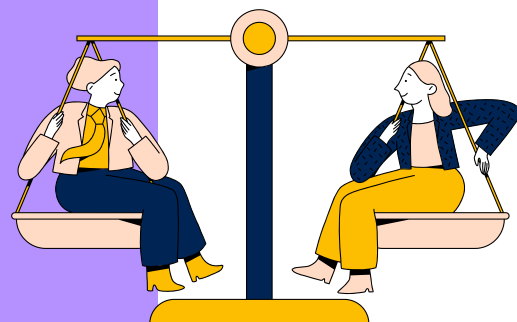
Chaque année, nous nous engageons à offrir un contrat d'alternance à un jeune en situation de décrochage scolaire, en lui fournissant une opportunité concrète d'apprentissage et de développement au sein de notre entreprise.

Cette initiative vise à offrir aux jeunes la chance d'acquérir des compétences professionnelles, tout en leur permettant de se réinsérer dans un parcours éducatif et professionnel structuré. Nous souhaitons prendre part activement à la réduction des inégalités sociales et soutenir les jeunes dans leur parcours de réinsertion, en les accompagnant dans leur évolution personnelle et professionnelle.

Ainsi, nous plaçons la formation et l'insertion des jeunes en difficulté au cœur de nos engagements RSE, contribuant à construire un avenir plus équitable et solidaire pour les générations futures.



Nous avons adopté une charte du « **TRAVAILLER ENSEMBLE** », qui repose sur des principes de respect mutuel, d'inclusion et de coopération. Cette charte constitue un engagement collectif à créer un environnement de travail où chaque collaborateur se sent valorisé et respecté.



La formation et le développement professionnel

La formation et le développement des compétences constituent des priorités stratégiques et un véritable levier de croissance pour nos collaborateurs et notre entreprise. Chaque année, nous mettons en œuvre un plan de développement des compétences, validé par le comité social et économique (CSE), afin de **garantir que 80% des effectifs se voient proposer une opportunité de formation**. En effet, il nous semble essentiel de maintenir une équipe performante, compétente et adaptable face aux évolutions du marché et des technologies.

Nous encourageons activement chaque collaborateur à exprimer ses besoins en matière de formation, que ce soit lors de son entretien professionnel ou directement auprès des ressources humaines. Cette démarche vise à **assurer que les parcours de formation soient personnalisés et alignés avec les aspirations professionnelles de chacun**.

Enfin, nous portons une attention particulière à l'élaboration et à l'animation de formations internes, en veillant à ce que notre matrice de compétences soit constamment mise à jour et en parfaite adéquation avec les exigences de nos clients et les évolutions de notre secteur d'activité.

La formation permet de **renforcer l'expertise interne, de favoriser l'insertion de nouvelles compétences et de maintenir notre engagement pour l'excellence et l'innovation**.

La santé et la sécurité au travail

Notre Système de Management Intégré repose sur la norme ISO 45001. Cette approche permet de réduire significativement les risques liés à la sécurité et à la santé de nos collaborateurs, en identifiant et en maîtrisant de manière systématique les dangers présents dans l'environnement de travail. Grâce à cette démarche, nous parvenons à limiter le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ainsi que les coûts associés à l'absentéisme et aux indemnités.

Au-delà des aspects opérationnels, l'ISO 45001 nous permet d'appuyer notre image en tant qu'**employeur responsable, attentif au bien-être de ses collaborateurs**. Cet engagement pour la sécurité et la santé contribue à améliorer la satisfaction et la fidélité de nos équipes, en créant un environnement de travail où chaque collaborateur se sent protégé et valorisé.

Enfin, cette norme nous permet de garantir une conformité stricte aux législations et réglementations locales, nationales et internationales en matière de santé et de sécurité au travail.



Dans le cadre de notre engagement pour la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs, nous avons mis en place plusieurs actions concrètes, parmi lesquelles :



Le Document unique d'évaluation des risques (DUER)
est mis à jour chaque année et validé par le CSE et la médecine du travail pour une évaluation complète des risques professionnels.



La veille réglementaire
continue et réalisée par le RAC destinée à assurer notre conformité avec les évolutions législatives et normatives.



Le plan de sensibilisation dynamique
vise à informer et à mobiliser les équipes sur les enjeux de santé et de sécurité au travail.



La plateforme de signalement
est ouverte à tous les collaborateurs afin de remonter toute situation liée aux risques psychosociaux ou à toute forme de harcèlement, dans un cadre confidentiel et sécurisé.



Les formations obligatoires
permettent de sensibiliser les collaborateurs aux pratiques essentielles de prévention des risques.
Elles couvrent une gamme d'aspects cruciaux leur permettant de comprendre et d'adopter les bonnes pratiques sécurité, tout en renforçant leur rôle actif dans la réduction des risques. Des formations volontaires sur des thématiques spécifiques liées à la SST sont également proposées. Elles visent à développer leurs compétences et leurs connaissances des évolutions et à favoriser une culture de prévention proactive et une meilleure gestion des risques. Ces initiatives ont pour but de créer un environnement de travail où la sécurité et le bien-être de tous sont des priorités partagées.

Ces actions reflètent notre volonté d'aller au-delà de la simple conformité légale et de nous engager activement dans l'amélioration continue de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs, en cohérence avec nos principes de responsabilité sociétale.

Les conditions de travail et les avantages

Le bien-être de nos collaborateurs est une priorité pour PARIFEX. **Nous sommes convaincus qu'un environnement de travail sain, convivial et épanouissant est essentiel à la fois pour la satisfaction individuelle et la performance collective.** C'est pourquoi nous mettons en place des actions concrètes afin de favoriser la cohésion d'équipe et promouvoir un équilibre harmonieux entre vie professionnelle et personnelle.

Afin d'améliorer l'équilibre vie professionnelle et vie personnelle, nous avons instauré le télétravail, une mesure qui permet à nos collaborateurs de mieux gérer leurs contraintes familiales et personnelles. Par ailleurs, nous sommes attentifs à l'importance du soutien familial et favorisons des congés parentaux et sabbatiques selon les besoins de chacun.



L'écoute et le bien-être des collaborateurs

Le bien-être des collaborateurs est considéré comme essentiel pour favoriser un environnement de travail positif, productif et collaboratif.

C'est pourquoi nous organisons régulièrement des moments de convivialité, ainsi que deux séminaires annuels, dans le but de renforcer les liens entre nos équipes et d'encourager l'échange d'idées et de bonnes pratiques. Parmi les événements phares de l'année, nous accordons une attention particulière à la Semaine de la qualité de vie au travail (SQVT). Cet événement dédié au bien-être propose une large palette d'activités, telles que des cours de sport, des challenges ludiques, des séances d'ostéopathie, etc., en lien avec un thème spécifique chaque année. Ces initiatives contribuent non seulement à améliorer la qualité de vie au travail, mais aussi à renforcer notre culture d'entreprise axée sur la collaboration, la bienveillance et le respect mutuel.

De plus, une plateforme d'écoute confidentielle, dédiée à la prévention et à la détection des risques psychosociaux a été mise en place. Elle permet aux collaborateurs de signaler, de manière anonyme si souhaité, toute situation de mal-être, de stress ou de souffrance au travail. Cette démarche vise à instaurer un climat de confiance, à renforcer notre culture du dialogue et à permettre une intervention rapide et adaptée en cas de besoin. Elle s'inscrit pleinement dans notre politique de responsabilité sociale, qui place la santé mentale et la qualité de vie au travail au cœur de nos priorités.

Afin d'améliorer nos processus internes, nous avons également mis en place un réseau social de communication interne, facilitant les échanges entre services et créant ainsi un environnement

Dans le cadre de notre politique de soutien à la qualité de vie au travail, le montant des tickets restaurant est régulièrement augmenté, une prime vacances a été instaurée et les frais de mutuelle sont entièrement pris en charge par l'entreprise.

La démarche d'amélioration continue et de responsabilité sociétale permet d'aller encore plus loin en développant une offre de mobilités durables qui encourage l'utilisation du vélo ou de la marche, contribuant ainsi à la réduction de notre empreinte carbone et à la promotion des déplacements responsables et durables.

Ces initiatives reflètent notre engagement à **offrir un environnement de travail respectueux, inclusif et favorable à l'épanouissement personnel et professionnel de chaque collaborateur**, tout en intégrant des pratiques responsables dans notre démarche globale de responsabilité sociétale.

de travail plus fluide, transparent et réactif. Il vient renforcer la coopération et l'efficacité entre les différentes équipes, tout en contribuant à la circulation de l'information au sein de l'entreprise.

Nous reconnaissons également les efforts de nos collaborateurs à travers des programmes de récompenses, basés sur des challenges et des reconnaissances qui valorisent leur engagement et leurs performances tout au long de l'année. Cela permet de **renforcer la motivation et d'encourager un environnement de travail dynamique et axé sur la réussite collective.**

Pour évaluer l'impact de nos actions et mieux comprendre les attentes de nos collaborateurs, nous avons mis en place **un baromètre social** afin de mesurer de manière objective le bien-être des équipes. À travers des indicateurs tels que le taux d'absentéisme, le nombre de remontées sur notre plateforme d'écoute, ainsi que des enquêtes anonymes auprès des collaborateurs, nous recueillons des données essentielles afin d'ajuster et d'améliorer constamment nos initiatives en matière de qualité de vie au travail.

Nous mettons un point d'honneur à créer un environnement de travail respectueux, inclusif et épanouissant, tout en favorisant le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs dans une démarche responsable et durable.

L'engagement sociétal

PARIFEX soutient les Dix Principes du Pacte mondial des Nations Unies, qui couvrent les droits de l'homme, le travail, l'environnement et la lutte contre la corruption. Ainsi, nous nous engageons à intégrer ces principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de l'entreprise, tout en participant à des projets collaboratifs visant à soutenir les objectifs de développement des Nations Unies, en particulier les Objectifs de Développement Durable. Nous communiquons sur cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Dans le cadre de notre participation au Pacte mondial des Nations Unies, nous reconnaissons l'obligation de soumettre annuellement une Communication sur les Progrès (CoP) et nous engageons à détailler les efforts mis en place pour mettre en œuvre les Dix Principes.

PARIFEX a également rejoint l'appel national des employeurs en faveur de la sécurité routière, soulignant ainsi notre engagement pour la sécurité de nos collaborateurs sur les routes. En effet, **la quête de performance ne doit en aucun cas les amener à prendre des risques au volant, les accidents de la route étant l'une des premières causes de mortalité au travail.**

Pour favoriser la sécurité de nos collaborateurs, nous avons instauré des mesures telles que l'interdiction des conversations téléphoniques au volant, la prescription de sobriété sur la route, l'exigence du port de la ceinture de sécurité et l'interdiction du dépassement des vitesses autorisées. Nous intégrons également des moments de repos dans le calcul des temps de trajet et favorisons la formation à la sécurité routière. Nous encourageons également les conducteurs de deux-roues motorisés et les cyclistes à mieux s'équiper.

En outre, PARIFEX participe à la Semaine de la Qualité de Vie au Travail S(QVT), dont les bénéfices sont redistribués chaque année à une association caritative.

Enfin, PARIFEX soutient la cause nationale du cancer du sein en participant à l'événement Octobre Rose. Dans ce cadre, nous organisons une quête en ligne auprès de nos collaborateurs et doublons le montant ainsi récolté.



Politique éthique et intégrité des pratiques

A travers les valeurs que nous portons, nous prenons part aux objectifs de développement durable suivants :



Les objectifs quantitatifs fixés pour l'année 2026 sont :

- Zéro incident pour corruption/conflit d'intérêt confirmé
- Zéro incident Sécurité de l'Information classée en priorité haute
- Zéro incident lié à une procédure d'alerte (RGPD)
- 100% de collaborateurs ayant signés la charte éthique
- 100% de nos collaborateurs formés à l'éthique des affaires

Les indicateurs éthiques présentés s'inscrivent dans les bonnes pratiques de reporting extra-financier et s'inspirent notamment du référentiel GRI.

L'éthique a une place primordiale au sein des activités et des relations professionnelles de l'entreprise. En outre, une politique éthique visant à garantir une conduite exemplaire a été instaurée, fondée sur l'intégrité, la transparence et la responsabilité. Nous ambitionnons de n'enregistrer aucun incident lié à l'éthique, qu'il s'agisse de corruption, de conflit d'intérêts ou de tout autre manquement à nos principes. L'ensemble des incidents potentiels font l'objet d'un suivi rigoureux au travers d'indicateurs dédiés.

La politique éthique s'appuie sur deux documents de référence :

- une charte éthique collaborateurs, signée par l'ensemble des salariés
- une charte éthique fournisseurs, qui doit être signée par chacun de nos partenaires afin de pouvoir collaborer avec PARIFEX (ou justifier d'une démarche RSE conforme)

La signature de ces chartes garantit que l'ensemble des parties prenantes, internes comme externes, partagent les valeurs de probité, de respect et de transparence qui fondent nos engagements.

La politique éthique est révisée chaque année par la direction afin d'en assurer la pertinence et l'efficacité. Tout non-respect interne de la charte éthique est considéré comme une violation du règlement intérieur et expose son auteur aux mesures disciplinaires correspondantes.



Politique relative aux achats responsables

Notre politique d'achats responsables permet de contribuer aux objectifs de développement durable suivants :



Les objectifs fixés pour l'année 2026 sont :

- 80% de fournisseurs signataires la charte éthique ou justifiant d'une démarche RSE conforme
- 70% de fournisseurs évalués en RSE
- Note RSE moyenne des fournisseurs évalués
- 2 fournisseurs audités par an
- 80% de fournisseurs dans l'UE

Notre nouvelle politique d'achats responsables vient renforcer et structurer nos pratiques d'approvisionnement, en intégrant des critères environnementaux, sociaux et éthiques dans chacune des décisions d'achat. Cette politique s'inscrit dans notre volonté de constante progression et afin de nous assurer que chaque acteur de la chaîne de valeur partage notre engagement pour un avenir plus responsable et durable. Cette politique s'accompagne du développement d'un outil interne afin de sélectionner et évaluer chaque fournisseur sur des critères RSE.

Les achats responsables représentent un volet essentiel de la démarche RSE et occupent une place centrale dans la stratégie de développement durable. PARIFEX s'engage à collaborer uniquement avec des fournisseurs et prestataires qui partagent ses valeurs et sa vision. Afin de garantir la cohérence de ces partenariats, ils sont invités à signer notre charte éthique et régulièrement audités par nos équipes afin de nous assurer du respect des engagements en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Nous croyons en la sensibilisation continue de nos partenaires à la RSE et les encourageons activement à adopter des pratiques responsables. Dans cet esprit, nous sommes heureux de travailler avec des fournisseurs qui sont également force de proposition et qui s'engagent dans une démarche d'amélioration continue. Ensemble, nous mettons en place des actions concrètes visant à progresser sur des enjeux communs et à optimiser nos performances tout en respectant nos valeurs partagées.



Afin de garantir que nos choix d'approvisionnement répondent aux exigences les plus strictes, nous réalisons une évaluation annuelle de nos fournisseurs. Cette évaluation couvre non seulement la qualité des produits et services fournis, mais aussi des critères cruciaux tels que l'impact environnemental, la sécurité de l'information et les pratiques éthiques. Si un fournisseur ou prestataire ne répond plus à nos critères, la collaboration sera revue, quitte à mettre un terme à la relation commerciale.

Enfin, dans le cadre du processus de sélection des fournisseurs, ceux-ci se voient invités à répondre à un questionnaire détaillé couvrant l'ensemble des dimensions liées à la RSE. Aucune partie de ce questionnaire n'est négligée et les réponses fournies jouent un rôle déterminant dans la prise de décision quant à l'établissement de futures relations commerciales.

Nous accordons également une grande importance à travailler avec des structures basées sur le modèle de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme les associations, fondations, coopératives ou entreprises sociales.

d. Méthodologie de reporting et vérification des informations

Dans le cadre de notre démarche RSE, nous nous engageons à constamment évaluer notre performance et à identifier des leviers d'amélioration. Pour cela, nous suivons plusieurs indicateurs clés qui permettent de mesurer notre impact et de piloter nos actions de manière efficace et transparente.

Les indicateurs environnementaux publiés dans ce document s'appuient sur les bonnes pratiques de reporting extra-financier, notamment les recommandations du référentiel Global Reporting Initiative (GRI) et les exigences des normes ISO applicables.



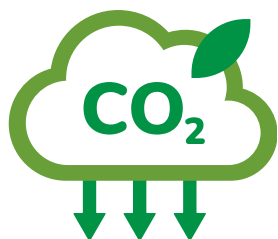
Le score EcoVadis

Cet indicateur est l'un des plus globaux en matière de RSE et évalue notre niveau de maturité dans différents domaines de la responsabilité sociétale. Il nous permet non seulement de comparer notre performance avec d'autres entreprises de notre secteur, mais aussi d'identifier des axes de progression pour améliorer nos pratiques. Grâce à ce score, nous disposons d'un plan d'action précis pour renforcer notre engagement et progresser chaque année.

En 2025 PARIFEX a obtenu le score de 71/100, décrochant ainsi la médaille d'argent. Cette note vient placer l'entreprise dans les 15% des sociétés les plus vertueuses (cf. annexes).

Le suivi du tableau de marche

Ce tableau représente notre plan d'actions annuel, qui inclut à la fois des actions opérationnelles et des initiatives spécifiques liées à la RSE. Sa mise en œuvre est cruciale pour assurer l'évolution de notre entreprise dans une direction alignée avec nos objectifs de durabilité et de bien-être. Il nous permet de suivre nos avancées et de garantir que nos efforts sont cohérents et mesurables.



Le bilan carbone

Conscients de l'importance de l'impact environnemental, nous réalisons volontairement un bilan carbone annuel intégrant les trois scopes (directs et indirects). Celui-ci vise à réduire nos émissions de CO2 grâce à la mise en place d'actions concrètes et de rester sous la barre des 1 t CO₂e. Les résultats sont communiqués auprès des collaborateurs, régulièrement sensibilisés, et de l'ensemble de nos publics externes de façon transparente afin de renforcer notre engagement global. Des plans d'action sont déployés pour limiter notre empreinte carbone et sont régulièrement communiqués aux équipes.

Les émissions de CO2 de PARIFEX pour l'année 2025 sont les suivantes :

- Tous scopes : 1 098 t CO₂e (+26% vs 2024)
- Scope 1 : 27 t CO₂e (-3% vs 2024)
- Scope 2 : 0 t CO₂e (idem 2024)
- Scope 3 : 1 071 t CO₂e (+27% vs 2024)
- Scope 3 en amont : 1 065t CO₂e
- Scope 3 en aval : 6 t CO₂e

L'indice égalité femmes - hommes

Cet indice est calculé volontairement chaque année et nous sommes fiers d'avoir un score supérieur à la moyenne nationale. **En 2025, l'indice était de 99/100.**



Nous restons déterminés à progresser continuellement afin de garantir un environnement de travail inclusif et équitable.



L'indice de bien-être social

Cet indicateur vise à mesurer le bien-être de nos collaborateurs et d'identifier, en amont, toute problématique qui pourrait nécessiter une intervention. Véritable outil de prévention, il contient des données précieuses qui nous aident à ajuster nos actions et ainsi renforcer la satisfaction et l'engagement de nos équipes.

En 2025, l'indice était de 83%.

Le suivi des accidents

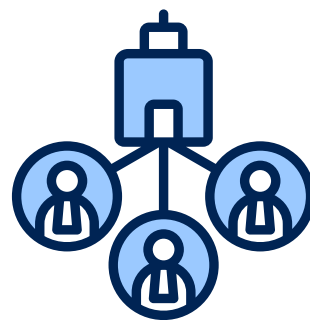
Cet indicateur est un pilier essentiel de notre politique de sécurité. Nous suivons de près le nombre d'accidents de travail, mais aussi les situations dangereuses qui pourraient y conduire. En agissant de manière préventive, nous maintenons un taux d'accidents extrêmement faible, voire nul, grâce à une gestion proactive des risques et un travail collaboratif constant. En 2025, nous ne comptabilisons aucun accident lié à un processus de travail et deux accidents de trajet.

Ce chiffre est comparable à l'année 2024.



Ces indicateurs sont au cœur de notre stratégie RSE et nous permettent de mesurer et d'améliorer continuellement notre impact social, environnemental et économique afin de créer un environnement de travail plus responsable, plus respectueux et plus durable pour nos collaborateurs, nos partenaires et l'ensemble de notre entreprise.

3 / Gouvernance d'entreprise



a. Structure de gouvernance

La gouvernance de PARIFEX repose sur plusieurs instances clés qui assurent le bon fonctionnement de la structure, la gestion maîtrisée de ses ressources et l'alignement de tous les services avec les objectifs stratégiques. Parmi ces instances, on retrouve notamment le Comité stratégique (COSTRAT) et le Comité de direction (CODIR) qui jouent un rôle central dans la prise de décision et la mise en œuvre de la stratégie de l'entreprise, dont la RSE.

D'une part, le COSTRAT, qui inclut le président, le directeur général opérationnel (DGO) et le directeur administratif et financier (DAF), prend les décisions stratégiques majeures et assure la supervision des orientations à long terme. D'autre part, CODIR, composé des responsables de service et des responsables de processus, est en charge de la gestion opérationnelle quotidienne de l'entreprise. Il veille à ce que les différents services travaillent en cohérence afin d'atteindre les objectifs.

L'élaboration annuelle du budget constitue un pilier fondamental de la gouvernance de l'entreprise. Ce processus permet non seulement de définir des stratégies et politiques claires pour les années à venir, mais également de s'assurer que les ressources nécessaires sont adéquates et disponibles. Pour cet exercice, une analyse approfondie du marché et de l'environnement, de la concurrence et des spécificités de l'entreprise est effectuée. Sur la base de cette analyse et du budget validé, chaque responsable de service se voit attribuer des objectifs alignés avec la stratégie globale de l'entreprise.

Le COSTRAT se réunit dans le but d'effectuer une revue approfondie des orientations stratégiques de l'entreprise. Cela permet d'examiner les enjeux internes et externes, de valider les résultats des actions précédemment menées, de réévaluer l'analyse des risques et opportunités et d'ajuster les missions ainsi que les axes stratégiques. C'est également le COSTRAT qui valide le budget annuel ainsi que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre.

Le COSTRAT organise également une revue de direction annuelle afin de s'assurer de la conformité du système de management intégré avec les normes internationales ISO 9001, 14001, 27001 et 45001.

Cette revue examine plusieurs aspects essentiels :

- L'avancement des actions décidées lors des revues précédentes
- L'efficacité des actions mises en place
- La satisfaction des clients
- La conformité aux exigences de sécurité et environnementales
- Les résultats des audits

À l'issue de cette revue, des actions correctives et des ajustements peuvent être réalisés afin d'aligner davantage la stratégie de l'entreprise avec ses objectifs globaux. Cette revue constitue un moment clé pour le président, le DGO, le DAF et le RAC qui analysent les résultats et définissent ensemble les actions à entreprendre. Avant cette réunion, plusieurs séances préparatoires sont organisées afin d'examiner en détail les points à traiter, tels que la gestion des non-conformités et les résultats des audits internes.

De plus, le COSTRAT organise régulièrement des réunions avec l'ensemble des collaborateurs et présente la situation financière de l'entreprise, les objectifs à venir et les actions clés liées au système de management intégré.

Enfin, des revues de processus sont organisées tous les six mois afin d'évaluer la performance des différents processus. Ces revues, dirigées par les responsables de processus et auxquelles participent le président, le DGO et le RAC, ont pour but de vérifier la mise en place des outils qualité et des systèmes d'information, la mise à jour régulière des indicateurs et le suivi efficace des plans d'action.



b. Politique de rémunération

1. Principes généraux

La rémunération globale proposée aux collaborateurs repose sur trois piliers :

- Une rémunération fixe, déterminée en fonction du poste, des responsabilités, de l'expérience et des pratiques du marché
- Une rémunération variable, pouvant inclure des primes individuelles ou collectives, ainsi qu'un accord d'intéressement fondé sur les résultats de l'entreprise
- Des avantages sociaux contribuant à la qualité de vie au travail, parmi lesquels :
 - o Une mutuelle prise en charge à 100 % par l'entreprise
 - o Des titres-restaurant
 - o Le versement d'une prime de vacances en juin
 - o D'autres dispositifs facilitant l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle

2. Équité, reconnaissance et limitation des écarts

PARIFEX veille à garantir une équité interne, notamment l'équilibre salariale femme-homme, tout en restant compétitive vis-à-vis du marché. Les rémunérations sont revues chaque année en février, à l'issue des entretiens annuels. Ces révisions prennent en compte la performance individuelle, l'évolution des responsabilités et les résultats globaux de l'entreprise. L'enveloppe globale des augmentations salariales est validée par le COSTRAT, garantissant une gouvernance alignée avec les priorités économiques et humaines de l'entreprise. Conformément à ses engagements éthiques, l'écart de rémunération mensuelle brute à temps complet entre le salarié le moins rémunéré et le plus rémunéré ne peut excéder un ratio de 1 à 8.

3. Gouvernance et transparence

Les principes de rémunération sont pilotés par la direction et font l'objet d'un suivi régulier. PARIFEX s'inscrit dans une démarche de formalisation progressive de sa politique RH, en cohérence avec son développement et ses engagements RSE.

4. Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par les instances compétentes, en cohérence avec les orientations stratégiques de l'entreprise. Elles peuvent intégrer des critères de performance à la fois financiers et extra-financiers.

5. Perspectives d'évolution

Dans un contexte de croissance continue et de structuration, PARIFEX entend faire évoluer sa politique de rémunération dans un cadre équitable, transparent et durable afin de renforcer l'engagement des collaborateurs et soutenir la performance collective.

c. Évolutions et améliorations

Sur les deux années 2025 et 2026, PARIFEX entend franchir une nouvelle étape structurante dans sa démarche de responsabilité sociétale en se fixant des objectifs ambitieux et concrets. Dans la continuité des actions engagées ces dernières années, l'entreprise a choisi de renforcer son organisation et ses pratiques autour de deux axes majeurs : l'obtention de la certification ISO 45001 et la formalisation d'une politique d'achats responsables et d'une politique éthique.

La certification ISO 45001 viendra officialiser notre démarche SST, conformément à cette norme, qui est un levier essentiel afin de structurer et renforcer notre système de management Intégré. Cette démarche vise à prévenir les risques professionnels, à améliorer durablement les conditions de travail et à promouvoir une culture de prévention partagée par l'ensemble des collaborateurs. Elle permet également d'assurer un cadre de travail plus sûr, plus sain et conforme aux meilleures pratiques internationales.

Parallèlement, l'entreprise s'engage dans la formalisation d'une politique d'achats responsables, intégrant des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans ses relations avec ses fournisseurs et partenaires. Cette politique vise à favoriser des pratiques durables tout au long de la chaîne de valeur, à encourager les comportements responsables et à réduire les impacts négatifs liés à nos activités.

La définition d'une politique éthique vient compléter cette ambition. Elle aura pour objectif de formaliser les principes et valeurs guidant les décisions et les comportements au sein de l'entreprise, notamment en matière d'intégrité, de transparence, de respect des personnes et de conformité réglementaire. Cette politique contribuera à renforcer la confiance de nos parties prenantes et à garantir une gouvernance responsable et exemplaire.



Ces objectifs 2026 s'inscrivent dans une volonté claire de structuration et d'amélioration continue. Ils traduisent l'engagement de PARIFEX à intégrer pleinement les enjeux de santé, de sécurité, d'éthique et de responsabilité dans sa stratégie globale, afin de concilier performance durable, bien-être des collaborateurs et impact positif sur la société.

4 / Risques et contrôle

a. Gestion des risques

La gestion du risque est un élément fondamental de notre culture d'entreprise et fait partie intégrante de notre façon de travailler. Nous l'intégrons à différents niveaux afin de garantir une approche proactive et structurée face aux défis et aux incertitudes.

À l'échelle de l'entreprise, nous menons régulièrement des analyses SWOT et des analyses d'impact afin d'identifier les forces, faiblesses, opportunités et menaces et de définir des axes stratégiques clairs et adaptés aux évolutions du marché. Ces analyse SWOT et analyse d'impact sont également appliquées dans le cadre des réponses aux appels d'offres et dans la gestion de projets. Elle permet de mieux appréhender les risques spécifiques à chaque situation et d'y répondre de manière réfléchie et planifiée.

Notre approche de la gestion des risques couvre tous les aspects pertinents qui assurent la pérennité de l'entreprise, notamment les risques environnementaux, de santé et sécurité, ainsi que ceux liés à la sécurité de l'information. Nous réalisons des analyses approfondies des risques suivants :



**L'analyse
environnementale**
Évaluer les impacts
de nos activités sur
l'environnement et définir
des mesures correctives



**Document unique
d'évaluation des risques**
Identifier et prévenir
les risques professionnels



Sécurité de l'information
Garantir la protection
de nos données et mettre
en place des plans
de traitement adaptés

Cette démarche est au cœur de notre fonctionnement et s'inscrit dans une logique de conformité avec les normes ISO qui reposent sur une approche par les risques. Elle nous permet non seulement de respecter les exigences réglementaires, mais aussi de renforcer notre résilience face aux défis internes et externes.

Nous avons également mis en place un **plan de reprise d'activité (PRA Entreprise), qui couvre tous les scénarios de risques majeurs pouvant affecter l'activité de l'entreprise**. Ce plan permet de mettre en œuvre des actions spécifiques afin de réagir rapidement et efficacement en cas de crise. Parallèlement, nous disposons d'un PRA dédié à la sécurité de l'information, garantissant ainsi la continuité des opérations même en cas d'incident affectant nos systèmes informatiques.

Cette gestion intégrée des risques est une composante clé de notre stratégie, car elle nous permet d'anticiper les enjeux et de réagir de manière adaptée, assurant ainsi la sécurité, la conformité et la performance de notre entreprise à long terme.

b. Dispositif de contrôle interne

Nous avons mis en place un processus de contrôle interne rigoureux afin de garantir la conformité des opérations aux procédures internes, aux exigences ISO, ainsi qu'aux obligations réglementaires. Ce processus permet également d'**identifier des axes d'amélioration afin d'optimiser nos méthodes de travail et de renforcer l'efficacité globale de l'entreprise.**

Les audits internes jouent un rôle central dans ce dispositif. Ils sont organisés régulièrement afin de nous assurer du respect des procédures et des normes en vigueur, tout en identifiant les opportunités d'amélioration des pratiques. Ces audits sont sous la responsabilité du responsable amélioration continue, qui coordonne une équipe d'auditeurs internes formés spécifiquement à ces missions. Grâce à ces audits, nous nous assurons de l'application des processus et du respect des bonnes pratiques à tous les niveaux de l'entreprise.

En parallèle, le responsable de la sécurité des systèmes d'information (RSSI) réalise des contrôles internes et s'assure du bon respect de la charte de sécurité de l'information.

Ces vérifications sont essentielles afin de **garantir la protection des informations sensibles et la sécurité de nos systèmes.**

Nous avons également mis en place un processus de délégation de pouvoirs structuré, qui commence par une délégation formelle du Président à ses collaborateurs. Cette délégation s'étend ensuite à tous les niveaux de l'entreprise, permettant une gestion décentralisée tout en assurant un contrôle de chaque action. Ces délégations de pouvoir sont un gage de transparence et de responsabilité et contribuent à la mise en place d'un contrôle interne solide et efficace.

Ce système de contrôle interne, combinant audits réguliers, délégations claires et suivi rigoureux, permet de maintenir un haut niveau de conformité et de performance, tout en favorisant une culture d'amélioration continue au sein de l'entreprise.



b. Dispositif de contrôle externe

PARIFEX met un point d'honneur à garantir la qualité, la sécurité et la responsabilité des activités à travers un processus rigoureux d'audits externes. Ce dispositif permet de garantir une amélioration continue et de répondre aux exigences de nos parties prenantes.

Tout d'abord, nous réalisons des audits de certification ISO qui permettent de vérifier la performance de notre système de management intégré. Ces audits sont un gage de conformité aux normes internationales et attestent de la rigueur de nos processus internes.

Ensuite, un contrôle minutieux des comptes est effectué par les commissaires au comptes afin de garantir la transparence et la fiabilité de notre gestion financière.

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont également une priorité. C'est pourquoi notre organisation est régulièrement soumise à une inspection de la médecine du travail qui veille au respect des normes sanitaires et de sécurité en vigueur.



Par ailleurs, nous effectuons des audits de sécurité poussés sur nos équipements et produits. Ceux-ci nous permettent de détecter et de corriger d'éventuelles failles et d'assurer la sécurité de nos produits et de nos utilisateurs.

Nous portons également une attention particulière à notre responsabilité sociétale des entreprises. L'évaluation externe EcoVadis permet d'évaluer notre performance en matière de développement durable et de responsabilité sociale grâce à son cadre de référence qui mesure nos progrès.

Enfin, nos clients ont la possibilité de réaliser des audits afin de s'assurer que nos pratiques et produits répondent à leurs exigences spécifiques. Ces différents audits garantissent transparence, sécurité et conformité des activités, tout en améliorant notre performance globale.

5 / Rapport d'activité au 31/12/25

a. Analyse de l'activité et des résultats

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Les données financières des années 2025 et 2024 sont comparables.

	<u>Exercice 2025</u>	<u>Exercice 2024</u>	<u>Evolution en %</u>
Chiffre d'affaires	11 252 157 €	9 446 055 €	19,12%
Total des produits d'exploitation	11 649 769 €	9 790 605 €	18,99%
Achats consommés	705 877 €	504 849 €	39,82%
Autres achats et charges externes	5 100 105 €	4 569 114 €	11,62%
Impôts, taxes et versements assimilés	83 046 €	77 718 €	6,86%
Salaires et charges sociales	4 084 788 €	4 088 086 €	-0,08%
Amortissements (sur immobilisations)	433 791 €	636 142 €	-31,81%
Provisions (sur actif circulant)	41 599 €	7 766 €	435,66%
Provisions (risques et charges)	45 802 €	39 129 €	17,05%
Autres charges	2 951 €	6 471 €	-54,40%
Total des charges d'exploitation	10 497 959 €	9 929 276 €	5,73%
Résultat d'exploitation	1 151 811 €	-138 672 €	930,60%
Résultat financier	51 427 €	175 424 €	-70,68%
Résultat courant avant impôts	1 203 237 €	36 752 €	-3173,94%
Résultat exceptionnel	0 €	0 €	
Participation des salariés aux résultats	202 741 €	0 €	
Impôts sur les bénéfices	-68 829 €	-336 468 €	-79,54%
Résultat net comptable	1 069 325 €	373 220 €	186,51%

La société a poursuivi, au cours de l'exercice 2025, son activité d'ingénierie et d'études techniques dans le domaine pétrolier & gazier et son activité de conception et de commercialisation de systèmes de contrôle routier. Le chiffre d'affaires s'élève à 11,25 M€, en hausse de 19.1% ou 1.80 M€ par rapport à 2024.

La part du chiffre d'affaires à l'export est de 10.0% (1.13 M€), contre 90.0% pour la France (10.12 M€).



Pour l'activité ingénierie - CA de 1,51 M€, soit une hausse de 2.9% ou 0.04 M€ par rapport à l'exercice 2024, les faits les plus marquants, dans un contexte économique tant conjoncturel que structurel toujours difficile, sont :

- la réception du procès-verbal de réception définitif pour le contrat EPC remporté mi-2019 en Afrique du Nord
- la suite de l'exécution de deux contrats remportés en 2024 pour des études
- la fourniture de l'assistance technique à certains de ses clients traditionnels
- la continuité des activités de la filiale en Malaisie



Pour l'activité sécurité routière - CA de 9,71 M€, soit une hausse de 22,4 % ou 1,78 M€ par rapport à l'exercice 2024, les faits les plus marquants sont :

- la continuité des efforts intenses en R&D pour de futurs appels d'offres ainsi que pour des développements demandés par nos clients sur des marchés en cours
- la stabilité de l'activité de maintenance dans le cadre du marché historique avec l'État
- la fourniture et la maintenance du marché remporté fin 2018 pour la fourniture d'équipements en France

La hausse d'activité pour l'activité sécurité routière permet de dégager un résultat d'exploitation de 1,15 M€, en forte hausse par rapport à 2024 (+1,29 M€).

Le résultat financier est positif (+51 K€) grâce notamment aux intérêts générés par une trésorerie solide.

Le montant net du crédit d'impôt recherche s'élève à 0,16 M€ contre 0,34 M€ l'an passé.

Le résultat net s'élève à 1,07 M€ et représente 9,5% du chiffre d'affaires.

Ce résultat permet de distribuer aux salariés un intéressement dans le cadre de l'accord d'intéressement en place pour un montant de 0,2 M€.

b. Perspectives

L'année 2026 se présente favorablement pour l'activité sécurité routière avec le renouvellement du marché historique avec l'état pour la maintenance de nos équipements ainsi que la continuité de l'exploitation débutée en 2024 pour un nouveau marché. De plus, le courant d'opportunités reste soutenu. Pour l'Ingénierie, nous avons recentré depuis 2024 nos activités sur des prestations et études à bonne rentabilité, ce qui nous a permis de ramener cette activité à l'équilibre.

Enfin, nous allons continuer nos efforts en matière de recherche et développement.

Par ailleurs, nous n'anticipons pas à ce jour d'incidence majeure de la situation économique internationale sur notre activité 2026, étant toutefois précisé que nous ne sommes pas en mesure de prévoir les répercussions des conflits en Ukraine ou au Moyen-Orient, à ce jour.

c. Autres informations - règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Concernant les titres de la filiale en Corée du Sud, cette filiale étant actuellement "dormante". A ce stade, les titres demeurent inscrits pour un montant de 187 K€ mais ont été provisionnés à 100%.

Concernant les titres de la filiale en Malaisie, ils demeurent inscrits pour un montant de 125 K€ mais ont été provisionnés à 100% pour prendre en considération le montant négatif des capitaux propres.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du cout moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Suite à l'inventaire effectué au 31 décembre 2025 une nouvelle provision pour dépréciation a été constatée pour 994€. Le montant de la provision pour dépréciation du stock est de 181 196€.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au 31 décembre 2025, une provision pour risque de 31.188 Euros a été constatée pour une perte de change latente sur des créances et dettes en USD.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice ont été modifiées suite au nouveau règlement de l'ANC 2022-06 sur la modernisation des états financiers.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce
- l'ANC 2022-06 homologué par arrêté du 26 décembre 2023

Informations complémentaires

- La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. Cependant, notre société possède un contrat collectif d'assurance ANTARIUS ENTREPRISE IFC 2 valorisé à 59 708 Euros au 31 décembre 2025 (aucun versement en 2025). Cette montant couvre 22% du passif social total estimé au 31 décembre 2025 au titre des versements futurs d'indemnités de fin de carrière. Il couvre cependant 100% du passif social IFC au titre des collaborateurs de plus de 58 ans présent au 31 décembre 2025.
- Des frais de développement ont été comptabilisés au 31 décembre 2025 à l'actif du bilan pour un montant total de 335.502 euros concernant un projet qui respectent les conditions d'activation pour pouvoir immobiliser ces frais. La date de début d'amortissement est fixée au 1er janvier 2026 et la durée d'amortissement sera de 3 ans.
- La société a remporté deux nouveaux contrats d'ingénierie au Moyen-Orient, d'une durée de 24 mois, pour des prestations d'études, qu'elle réalise depuis le mois de juillet 2024. Le chiffre d'affaires et la marge constatés au 31 décembre 2025 pour ces deux contrats, ont été calculés selon la méthode de l'avancement, basé sur le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêté et le total des coûts d'exécution anticipés du contrat. Les coûts à terminaison anticipés pour chaque contrat ont été actualisés au 31 décembre 2025, compte tenu de l'avancement des projets à date et des coûts prévisionnels restant à engager sur ces projets, tels qu'ils peuvent être anticipés à ce jour. L'impact positif sur notre résultat au 31 décembre 2025 pour ces deux projets est de 103 K€. Les encaissements relatifs à ces deux contrats sont soumis à une retenue à la source de 5%. Une provision de 45 802 euros (soit 5% du chiffre d'affaires non encaissé) a été comptabilisée au 31.12.2025, pour couvrir le risque de non récupération de la retenue à la source. Cette provision a été réintégrée fiscalement.
- Concernant notre filiale en Malaisie, notre société détient une créance de 81 KE au 31 décembre 2025 sur cette dernière, en baisse de 46% par rapport au 31.12.2024. L'apurement de cette créance va continuer progressivement, avec pour objectif d'être atteint, où en passe de l'être, au 31 décembre 2027. Une provision de 50% de la créance a été provisionné en 2025
- La société a fait l'objet d'un examen approfondi de ses projets de recherche et développement actés dans son crédit impôt recherche 2024. Ayant reçu une notification à ce titre émise le 16/01/2026, rejetant partiellement les dépenses CIR et en qualifiant certains projets d'innovants, nous avons établi une déclaration rectificative CII au titre de 2024 d'un montant de 94.504 euros, comptabilisé en produit au 31/12/2025 et une déclaration rectificative CIR au titre de 2024 avec un amoindrissement de - 386 928 euros, constaté en charge au 31/12/2025.

Ces éléments sont toujours en attente de la validation de l'administration fiscale. Nous avons repris les mêmes hypothèses de répartition entre le CIR et le CII pour les projets concernés en actualisant les montants pour 2025, pour provisionner le crédit d'impôt de l'exercice au 31.12.2025.

6 / Comptes annuels au 31/12/25

a. Compte de résultat

Présenté en Euro:				
	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue	11 252 157	9 446 055	1 806 102	19,12
Montant net du chiffre d'affaires	11 252 157	9 446 055	1 806 102	19,12
Production stockée				
Production immobilisée	335 502	195 490	140 012	71,62
Subventions	11 000	120 738	- 109 738	-90,89
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	39 129	26 866	12 263	45,65
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	7 917		7 917	N/S
Autres produits	4 065	1 455	2 610	179,38
Total des produits d'exploitation (I)	11 649 769	9 790 605	1 859 164	18,99
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises		1 699	- 1 699	-100
Variation de stocks				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	814 469	1 236 527	- 422 058	-34,13
Variation de stocks	-108 592	-733 377	624 785	85,19
Autres achats et charges externes (1)	5 100 105	4 569 114	530 991	11,62
Impôts, taxes et versements assimilés	83 046	77 718	5 328	6,86
Salaires	2 811 642	2 794 610	17 032	0,61
Cotisations sociales	1 273 146	1 293 477	- 20 331	-1,57
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	433 791	636 142	- 202 351	-31,81
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	41 599	7 766	33 833	435,66
Dotations aux provisions	45 802	39 129	6 673	17,05
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges	2 951	6 471	- 3 520	-54,40
Total des charges d'exploitation (II)	10 497 959	9 929 276	568 683	5,73
(I) Y compris :				
Redevances de crédit-bail mobilier				
Redevances de crédit-bail immobilier				
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 151 811	-138 672	1 290 483	930,60
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (2)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)				
Autres intérêts et produits assimilés	108 637	164 913	- 56 276	-34,12
Reprises sur dépréciations et provisions	6 526	9 674	- 3 148	-32,54
Différences positives de change	20 803	9 747	11 056	113,43
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
Total des produits financiers (V)	135 966	184 334	- 48 368	-26,24

	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation absolue	%
	Total	Total		
Charges financières :				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	31 188	6 526	24 662	377,90
Intérêts et charges assimilées (3)				
Différences négatives de change	53 352	2 383	50 969	N/S
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
Total des charges financières (VI)	84 540	8 910	75 630	848,82
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	51 427	175 424	- 123 997	-70,68
3.RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)	1 203 237	36 752	1 166 485	N/S

Produits exceptionnels				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles				
Total des charges exceptionnelles (VIII)				
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)				
Participation des salariés (IX)	202 741		202 741	N/S
Impôts sur les bénéfices (X)	-68 829	-336 468	267 639	79,54
Total des Produits (I+III+V+VII)	11 785 735	9 974 939	1 810 796	18,15
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	10 716 410	9 601 718	1 114 692	11,61
BENEFICE OU PERTE	1 069 325	373 220	696 105	186,51
(2) Dont produits concernant les entités liées				
(3) Dont intérêts concernant les entités liées				

b. Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (I)					
Frais d'établissement (II)					
<i>Immobilisations incorporelles</i>					
Frais de développement	2 011 632	1 492 550	519 082	429 403	89 679
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	257 353	240 662	16 691	37 678	- 20 987
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes					
<i>Immobilisations corporelles</i>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	521 429	367 135	154 293	132 004	22 289
Autres immobilisations corporelles	956 964	728 716	228 249	262 869	- 34 620
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
<i>Immobilisations financières</i>					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Participation	312 926	312 926			
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	36 126		36 126	40 226	- 4 100
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE (III)	4 096 430	3 141 990	954 441	902 179	52 262
<i>Stocks et en-cours</i>					
Matières premières, approvisionnements	2 238 892	181 186	2 057 706	1 950 108	107 598
En cours de production					
Produits finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
<i>Créances</i>					
Créances clients et comptes rattachés	4 042 788	40 605	4 002 182	3 049 203	952 979
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	6 044		6 044	2 000	4 044
. Personnel	61		61	3 396	- 3 335
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	694 162		694 162	575 572	118 590
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	93 408		93 408	66 802	26 606
. Autres	4 953		4 953	122 022	- 117 069
Charges constatées d'avance	126 335		126 335	121 915	4 420
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
. Actions propres					
. Autres titres	5 361 700		5 361 700	4 896 455	465 245

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2025 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2024 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital (dont versé :)	208 000	208 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	36 256	36 256	
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale	20 800	20 800	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	11 260 963	10 887 742	373 221
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	1 069 325	373 220	696 105
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (I)	12 595 343	11 526 018	1 069 325
Autres fonds propres			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	76 990	45 655	31 335
Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS (II)	76 990	45 655	31 335
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 785	1 598	4 187
Emprunts et dettes financières diverses			
Instruments financiers à terme			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	991 325	1 041 524	- 50 199
Dettes fiscales et sociales	1 738 617	1 150 816	587 801
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	14 657	11 975	2 682
Produits constatés d'avance			
TOTAL DES DETTES (III)	2 750 385	2 205 912	544 473
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (IV)	4 134		4 134
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	15 426 852	13 777 586	1 649 266

c. Variation de capitaux propres

	Début de l'exercice	Affectation de l'AGO	Après affectation	+/- autres mouvements	Solde à la clôture
- Capital :	208 000		208 000		208 000
- Prime d'émission	-		-		-
- Prime d'émission	36 256		36 256		36 256
- Réserve légale :	20 800		20 800		20 800
- Autres Réserves :	10 887 742	373 220	11 260 963		11 260 963
- Réserves réglementées :	-		-		-
- Réserve Œuvres d'arts	-		-		-
+/- Report à nouveau	-	-	-		-
+/- Résultat Exercice	373 220	- 373 220	-	1 069 325	1 069 325
Sous-total	11 526 018	-	11 526 018	1 069 325	12 595 343

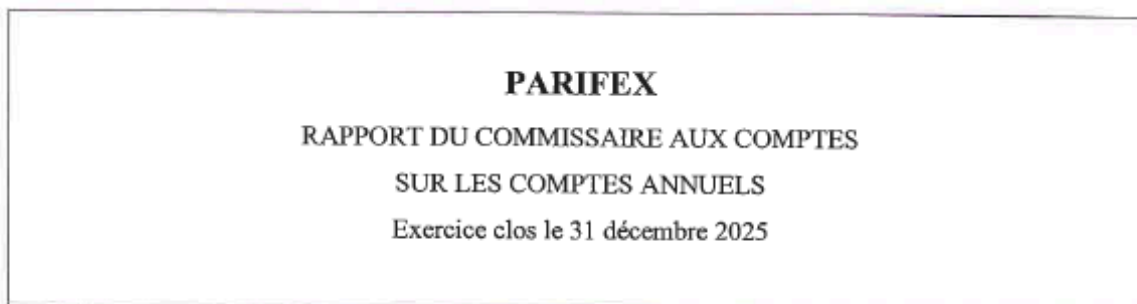
Dividendes	-
------------	---

Résultat N-1 +/- =	373 220
--------------------	---------

d. Endettement et situation financière

PARIFEX n'a aucun endettement et à une situation financière saine construite dans le temps grâce à des résultats solides et en limitant les distributions de dividendes, qui lui permet d'envisager l'avenir avec confiance.

e. Rapport du commissaire aux comptes



Aux associés de la société PARIFEX,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PARIFEX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Justification des appréciations

▪ Créance sur la société filiale « PARIFEX Oil & Gas Engineering Sdn Bhd »

La créance client concernée représente un montant de 81 k€ au 31/12/2025, comme mentionné en page 9 de l'annexe dans la partie « Informations complémentaires pour donner une image fidèle ». Cette créance est provisionnée à 50% au 31/12/2025, position qui nous apparaît cohérente à cette date, laissant subsister un risque négligeable de perte sur le solde.

▪ Information en matière de CIR et CII

La société a fait l'objet d'un examen approfondi de ses créances CIR au 31/12/2024, aboutissant à une remise en cause partielle de la créance concernée, notifiée le 16/01/2026 comme mentionné en annexe en page 9 dans la partie « Informations complémentaires pour donner une image fidèle ». La partie remise en cause, à hauteur de 387 k€ a été comptabilisée en charges. Le montant potentiellement représentatif du Crédit Impôt Innovation, selon la notification reçue, a été enregistré en produit à recevoir pour 94,5 k€ au titre de 2024, complété de 80 k€ au titre de 2025. Par ailleurs, le Crédit impôt Recherche a été enregistré pour 373 k€ au titre de 2025, compte-tenu des modalités précisées dans la notification reçue. La position prise et les modalités retenues nous apparaissent acceptables au 31/12/2025, selon les informations dont nous disposons à la date de ce rapport.

▪ Règles et méthodes comptables, méthode de l'avancement sur les contrats à long terme

Comme précisé en annexe dans la partie « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » en page 9, la société mentionne que le chiffre d'affaires et la marge de deux nouveaux contrats d'une durée de 24 mois (se terminant donc courant 2026) ont été calculés selon la méthode de l'avancement, générant un impact positif de 103 k€ au 31/12/2025. Nous avons analysé la méthodologie retenue à ce titre et sommes d'avis que la méthode retenue paraît acceptable selon les informations dont nous disposons à la date de notre audit.

▪ Créances clients

Nous avons analysé la composition des créances clients, représentant un montant net de 4.002 k€ au 31/12/2025 et la correcte application des règles et méthodes comptables précisées en annexe des comptes annuels dans la partie « Créances et dettes », en page 8. L'ensemble des méthodes employées, notamment en matière d'estimation des factures à établir et le recoupement avec le montant global des créances clients n'appelle pas d'observation majeure à la date de ce rapport.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président, et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 avril 2016



Hervé CHOPIN
6 Rue du Docteur Finlay
75015 PARIS

Hervé CHOPIN
Commissaire aux Comptes



f. Informations sur la société et le capital

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	520	400,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	520	400,00

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	208 000	208 000	208 000	208 000	208 000
b) Nombre d'actions émises	520	520	520	520	520
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	11 252 157	9 446 055	11 705 339	14 848 456	10 936 606
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	1 507 220	711 243	-44 827	1 370 372	683 475
c) Impôt sur les bénéfices	-68 829	-336 468	-635 370	-535 872	-564 780
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 576 049	1 047 711	590 543	1 906 244	1 248 255
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 069 325	373 220	188 391	1 500 103	604 923
f) Montants des bénéfices distribués					1 560 000
g) Participation des salariés	202 741			201 516	
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	3 031	2 015	1 136	3 666	2 400
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	2 056	718	362	2 885	1 163
c) Dividende versé à chaque action					3 000
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	49	48	53	53	53
b) Montant de la masse salariale	2 697 389	2 746 031	2 869 547	2 794 891	2 719 580
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	1 387 399	1 342 055	1 373 619	1 327 980	1 291 494

7 / Annexes

Indicateurs environnementaux

Consommation de carburant flotte entreprise

TYPE DE CARBURANT	CONSOMMATION EN LITRE 2024	CONSOMMATION EN LITRE 2025
Diesel B10	0	0
Gazole Excellium	59	35
Gazole Premier	199	150
Sans Plomb 95 E10	99	80
Sans plomb 98 sans PL	113	127
TOTAL carburant	470	392

Indicateurs liés aux déchets

TYPE DÉCHETS	POIDS EN KG 2024	POIDS EN KG 2025
Bois	122	15
Carton	437	241
Cartouche d'encre*	5	0
DEEE*	231	57
DIB	772	287
Ferraille	172	2042
Papier	88	88
Piles et accumulateurs au plomb*	88	46
Plastique	85	24
Produits chimiques*	22	8
TOTAL déchets dangereux*	346	111
TOTAL déchets non dangereux	1 696	2764

TYPE D'ÉLIMINATION	POIDS EN KG 2024	POURCENTAGE 2024	POIDS EN KG 2025	POURCENTAGE 2025
Recyclage	677	33%	2304	80%
Valorisation	1 254	60%	471	16%
Elimination	149	7%	100	3%

Indicateurs liés aux déchets clients (DEEE) pour l’année 2025

SITE CONCERNÉ	CONSOMMATION EN KWH
EEE mis sur le marché	165
DEEE récupérés des clients	36

Consommation électrique sur les différents sites

SITE CONCERNÉ	CONSO. KWH 2024	DONT ÉNERGIES RENOUVELABLES 2024	CONSO. KWH 2025	DONT ÉNERGIES RENOUVELABLES 2025
Site principal	82 403	5018	85199	5189
Site de production	7 925	483	11904	725
Site d’expérimentation	1 885	115	2079	127

Consommation d’eau sur les différents sites

PARIFEX n’utilise pas d’eau dans la cadre des ses activités, la seule eau consommée correspond aux besoins de la vie courante (sanitaires et cuisine). Ainsin nous ne recyclons, ni ne réutilisons l’eau.

SITE CONCERNÉ	CONSOMMATION EN m ³ 2024	CONSOMMATION EN m ³ 2025
Site principal	212	215
Site de production	18	10
Site d’expérimentation	NA	NA

Indicateurs de déplacements professionnels

MOYEN DE TRANSPORT	KM EFFECTUÉS 2024	ÉMISSIONS t CO ₂ 2024	KM EFFECTUÉS 2025	ÉMISSIONS t CO ₂ 2025
Avion	210 979	196	350 100	464
Train	68 309	0.2	57 784	0.1

Indicateurs d'achats de matières premières

MATIÈRE	QUANTITÉ EN KG 2024	ÉMISSIONS t CO ₂ 2024	QUANTITÉ EN KG 2025	ÉMISSIONS t CO ₂ 2025
Aluminium	159	1	229	1.7
Plastique	77	0.2	17	0.04

Indicateurs sécurité

INDICATEURS	2024	2025
Nombre d'accidents	3	0
Nombre d'heures travaillées	76042	76605
Nombre de jours perdus	227	247
Nombre de situations dangereuses remontées	14	8
Nombre d'heures de formations obligatoires/salarié	7	9
Taux de fréquence	26	0
Indice de fréquence	39	0
Taux de gravité	3	3

Indicateurs ressources humaines

INDICATEURS	2024	2025
Nombre de salariés sous contrat	50.8	51.7
% de femmes	30%	29%
Indice égalité homme-femme	89%	99%
Turnover	12%	1.9%
Absentéisme	6.70%	7.2%
Indice Bien Être Social	77%	79%
Nombre d'heures de formations/salarié	17	31

Indicateurs liés à l'éthique

INDICATEURS	2024	2025
Salariés formés à l'éthique des affaires	100%	100%
Fournisseurs ayant signé notre charte éthique	NA	80%
Taux dépenses couvertes par une évaluation RSE	NA	40%
Nombre de fournisseurs audités sur le thème de la RSE	NA	0%
Nombre d'alerte pour non-respect de la charte éthique	0	0%
Nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0%
Nombre d'incidents lié à la sécurité de l'information	13	8

N° 2024/108271.3

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by :

PARIFEX

pour les activités suivantes :
for the following activities :

**PRESTATAIRE EN INGENIERIE, CONCEPTION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
ET FOURNITURES EN SYSTEME DE CONTROLE-COMMANDE, SECURITE ET SUPERVISION.**

**PROVIDER IN ENGINEERING, DESIGN, RESEARCH AND DEVELOPMENT AND SUPPLIES
IN INTEGRATED CONTROL, SAFETY AND SUPERVISION SYSTEM.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of :

ISO 14001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations :

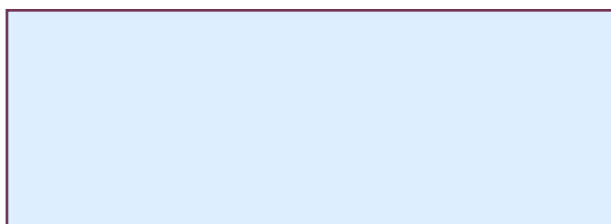
**3 RUE DES VIGNES FR-78220 VIROFLAY
34 ALLÉE DE LA SOLITUDE - ZA AMBROISE FR-40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX**

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2026-01-21

Jusqu'au
Until

2029-01-20



Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



*Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat*

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management. Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification. Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.9/07-2020

N° 2024/108293.3

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by :

PARIFEX

pour les activités suivantes :
for the following activities :

**PRESTATAIRE EN INGENIERIE, CONCEPTION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT ET
FOURNITURES EN SYSTEME DE CONTROLE-COMMANDE, SECURITE ET SUPERVISION.**

**PROVIDER IN ENGINEERING, DESIGN, RESEARCH AND DEVELOPMENT AND SUPPLIES
IN INTEGRATED CONTROL, SAFETY AND SUPERVISION SYSTEM.**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of :

ISO 9001 : 2015

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations :

**3 RUE DES VIGNES FR-78220 VIROFLAY
34 ALLÉE DE LA SOLITUDE - ZA AMBROISE FR-40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
WISMA UOA II - 21 JALAN PINANG MY-50450 KUALA LUMPUR**

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2026-01-21

Jusqu'au
Until

2029-01-20

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



*Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat*

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org, attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr. COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr. AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.9/07-2020

N° 2023/105552.4

Page 1 / 1

AFNOR Certification certifie que le système de management mis en place par :
AFNOR Certification certifies that the management system implemented by :

PARIFEX

pour les activités suivantes :
for the following activities :

**PRESTATAIRE EN INGENIERIE, CONCEPTION, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
ET FOURNITURES EN SYSTEME DE CONTROLE-COMMANDE, SECURITE ET SUPERVISION.
DECLARATION D'APPLICABILITE REVISION 8 DU 18/08/2025.**

**PROVIDER OF ENGINEERING SERVICES, DESIGN, RESEARCH AND DEVELOPMENT,
CONTROL AND COMMAND SYSTEM SUPPLIES, SECURITY AND SUPERVISION.
STATEMENT OF APPLICABILITY REVISION 8 OF 2025/08/18**

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of :

**NF EN ISO/IEC 27001 : 2023 (Europe)
ISO/IEC 27001 : 2022 (International)**

et est déployé sur les sites suivants :
and is developed on the following locations :

**3 RUE DES VIGNES FR-78220 VIROFLAY
34 ALLÉE DE LA SOLITUDE - ZA AMBROISE FR-40390 SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX**

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2026-01-19

Jusqu'au
Until

2029-01-18

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Flashez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique, consultable sur www.afnor.org, fait foi en temps réel de la certification de l'organisme. The electronic certificate only, available at www.afnor.org
attests in real-time that the company is certified. Accréditation COFRAC n° 4-0001, Certification de Systèmes de Management, Portée disponible sur www.cofrac.fr.
COFRAC accreditation n° 4-0001, Management Systems Certification, Scope available on www.cofrac.fr.
AFAQ est une marque déposée. AFAQ is a registered trademark - CERTI F 0956.9/07-2020

07/01/2025

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that **PARIFEX** supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. **PARIFEX** will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

Sincerely yours,

Franck Peyré,

Président at PARIFEX

RAPPORT RSE 2025



Sommaire



• Introduction	p. 3
• Gouvernance et stratégie RSE	p. 4
- Vision	p. 5
- Mission	p. 6
- Valeurs	p. 7
- ADN de l'entreprise	p. 8
• Actions principales en 2025	p. 9
- Environnement	p. 10
- Social	p. 13
- Égalité et inclusion	p. 16
- Engagement sociétal	p. 17
- Résultats et indicateurs clés	p. 18
• Objectifs et perspectives 2026	p. 19
- Environnement	p. 21
- Social	p. 22
- Égalité et inclusion	p. 24
- Engagement sociétal	p. 25
• Conclusion	p. 26
• Annexes	p. 28

Introduction

En 2025, PARIFEX a accentué son engagement en matière de Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en décrochant la médaille d'argent délivrée par l'organisme externe indépendant EcoVadis. Cette reconnaissance est une grande fierté et hisse PARIFEX dans la catégorie "leader PME".

En outre, 2025 marque également la création du Document d'enregistrement universel (DEU), communiqué à toutes les parties prenantes de l'entreprise. Il regroupe l'ensemble des politiques de l'entreprise (environnementale, sociale, éthique, rémunération, etc.), ainsi qu'un rapport extra financier, mettant en lumière les principales actions entreprises en 2025 et les résultats obtenus.

Nous sommes convaincus que nos solutions et produits contribuent de façon significative à améliorer la sécurité routière et la protection de l'environnement. En effet, nos radars permettent de réduire la vitesse sur les routes, ainsi qu'un meilleur respect des priorités telles que le feu rouge. Ces évolutions des comportements engendrent également :

- Une diminution mesurable des émissions de gaz à effet de serre grâce à une conduite plus fluide
- Une réduction notable de l'accidentalité et de la mortalité sur le réseau routier

Ce double impact, à la fois environnemental et sociétal, représente une contribution annuelle récurrente et essentielle d'un point de vue RSE.





GOUVERNANCE ET STRATÉGIE RSE

Gouvernance et stratégie RSE – **Vision**



« Notre **vision** est celle de devenir
un acteur international reconnu dans
le développement de solutions innovantes
en gestion des mobilités et de solutions
sur-mesure en ingénierie industrielle. »

Gouvernance et stratégie RSE – Mission



« Notre **mission** est celle de créer des biens et des services innovants en anticipant les besoins futurs des leaders industriels et des pouvoirs publics. »

Gouvernance et stratégie RSE – Valeurs



Gouvernance et stratégie RSE – ADN de l'entreprise

Les principales caractéristiques définissant la philosophie et l'ADN de l'entreprise depuis sa création en 1994 sont :

- La bienveillance
- La qualité de service
- La prise de risque
- L'innovation et l'entrepreneuriat

Notre démarche RSE reflète pleinement notre ADN.





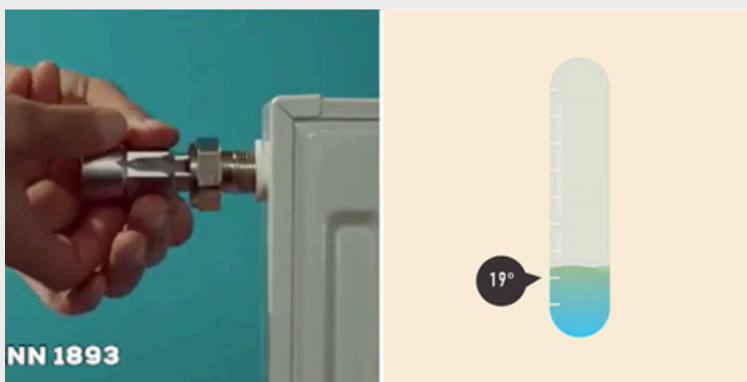
ACTIONS PRINCIPALES EN 2025

Actions principales en 2025 – Environnement

Amélioration de l'efficacité énergétique



- Remplacement de l'ensemble des pavés néons sur le site de Viroflay par des pavés LED
- Renouvellement de la pratique du télétravail le vendredi pendant l'hiver pour réduire la consommation énergétique



NN 1893

Mise en route des chauffages

Encore un peu de patience, le chauffage sera remis en route le **6 novembre**.

 A cette date le télétravail redevient obligatoire les vendredis.

6
NOV.
09:00

Comme vous le savez pour réduire notre consommation d'énergie les chauffages se couperont automatiquement les vendredis ainsi que les soirs et weekends.

P.S : cette règle ne s'applique pas au rez de chaussée ; vous pouvez venir au bureau le vendredi 😊

Actions principales en 2025 - Environnement

Mobilité durable

NEW!

- Substitution d'un utilitaire par un modèle électrique

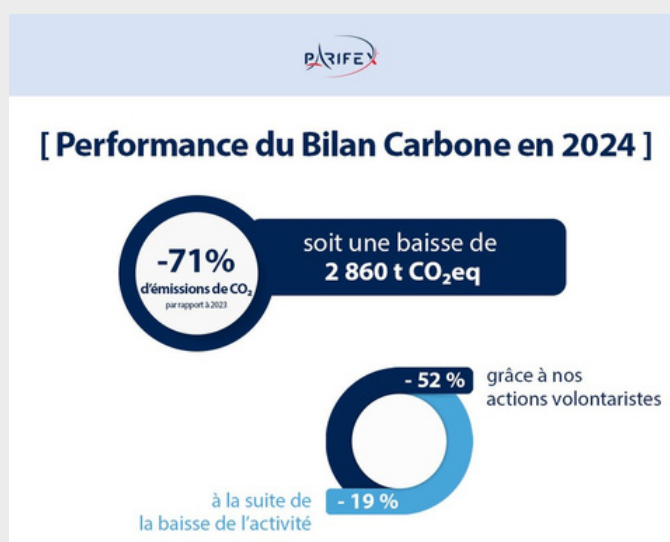
Engagement environnemental

NEW!

- Lors de nos expositions à des salons professionnels, nous avons opté pour une agence française de design engagée et certifiée ISO 20121, spécialisée dans le management responsable appliqué à l'événementiel. Son approche vise à optimiser l'utilisation et la réutilisation du matériel événementiel et les achats responsables, tout en réduisant les impacts sociaux, économiques et environnementaux des événements.

NEW!

- Réduction du nombre d'impressions au sein du service supply chain en imprimant deux bons de livraison sur une même feuille, divisant ainsi par deux le nombre de papier utilisé lors des inventaires internes
- Renouvellement du calcul volontaire et communication à l'interne et à l'externe du bilan carbone de l'entreprise



Actions principales en 2025 - Environnement

Économie circulaire et réemploi des équipements

NEW!

- Mise en place en interne de clips de réparation pour les connecteurs Ethernet RJ45, évitant ainsi leur réutilisation lorsqu'ils sont cassés. Cette mesure sera également déployée sur nos futurs produits radars.
- Mise en vente aux collaborateurs ou à l'externe d'équipements tels que des outils mécaniques, du mobilier, des cartes IO...

Projets innovants



- Finalisation d'un projet d'étude de redémarrage à distance d'une plateforme pétrolière suite à une alerte. Cette intervention à distance permet de réduire les déplacements en bateau et le risque d'accident humain.
- Développement d'un nouveau produit radar avec une optimisation de la partie éco conception
- Participation à un projet d'écologie industrielle visant à remplacer le charbon par des combustibles solides de récupération pour la production d'énergie propre. Ce projet permettra de garantir la compétitivité de l'usine tout en réduisant ses émissions de CO₂ de 50 %.



Actions principales en 2025 - Social



Bien-être des collaborateurs

Organisation de la Semaine de la QVT (Qualité de vie au travail) avec des activités variées : séances de sport, ostéopathie, webinaires au profit d'une association charitable.

- Renouvellement et mise en place d'événements festifs tels que séminaires, afterworks et challenges afin de renforcer la cohésion d'équipe
- Mise en place d'un baromètre social sous forme de sondage de satisfaction auprès des collaborateurs

NEW!



Actions principales en 2025 – Social

Formation et sensibilisation

- Formation aux gestes de premiers secours pour les volontaires
- Formation sur la manipulation des extincteurs
- Formation aux gestes et postures
- NEW! • Formation de secouristes en santé mentale
- NEW! • Atelier spécifique sur l'égalité femmes / hommes, le “Jeu des 1 000 pas”





Actions principales en 2025 - Social

Santé et sécurité au travail



NEW!

- Mise en place d'un atelier de réflexion sur les conditions de travail en cas de vigilance météo

NEW!

- Formation au transport de matière dangereuse suivant la réglementation ADR

Conditions de travail et avantages

NEW!

- Mise en place d'un forfait "Mobilité durable"
- Augmentation salariale moyenne de 2,9%, supérieure à l'inflation 2024 (2%)



Actions principales en 2025 - Égalité et inclusion

- Calcul volontaire et communication de l'indice d'égalité femmes/hommes aux collaborateurs
- Investissement de 7% de la masse salariale dans la formation, permettant à 85% des collaborateurs de bénéficier d'une formation
- Renouvellement de la campagne d'évaluation des meilleures fiches d'amélioration, récompensée par plusieurs prix



Meilleures fiches de remarque

L'heure est venue de vous dévoiler **la meilleure fiche de remarque de l'année 2024 !**

L'année dernière nous avons reçu de très nombreuses fiches de remarque et de nombreuses étaient excellentes.

N'arrivant pas à élire une seule fiche parmi toutes les fiches, nous avons décidé d'élire **plusieurs fiches de remarque au titre de meilleures fiches de remarque de l'année !**

👏👏 Voici la liste des grands gagnants :

Actions principales en 2025 - Engagement sociétal



- Lancement d'une cagnotte interne pour le soutien à la lutte contre le cancer du sein dont le montant final a été quintuplé par l'entreprise
- Signature de l'appel national des employeurs en faveur de la sécurité routière
- Appel aux dons pour les associations via l'utilisation des applications "Km for Change" et "WalkUnited"
- Adhésion au Global compact de l'Organisation des Nations Unies
- Donation de 20 000€ à l'association Victimes & Citoyens, qui soutient et accompagne les victimes de la route et leurs proches, dans le cadre de nos actions sécurité routière



Actions principales en 2025 - Résultats et indicateurs clés

Afin de nous assurer d'une démarche RSE efficace, plusieurs indicateurs ont été mis en place :

- **Environnement** : calcul du bilan carbone de PARIFEX incluant le taux de recyclage et de revalorisation des déchets, la consommation en carburant de la flotte automobile, la consommation électrique des locaux et les émissions liées aux déplacements professionnels
- **Santé et sécurité** : suivi du nombre d'accidents et de situations dangereuses. Réalisation d'un plan de formation
- **Social** : mise en place d'un baromètre social. Suivi des indicateurs égalité femmes/hommes. Augmentation salariale moyenne supérieure à l'inflation
- **Achats responsables** : travail sur l'élaboration d'une politique ainsi que le suivi d'indicateurs
- **Ethique** : réflexion sur une charte éthique interne et externe ainsi que le suivi d'indicateurs
- **Transverse** : notation et distinction EcoVadis



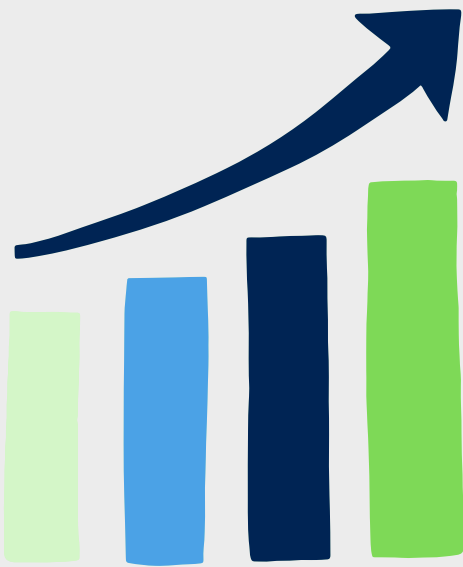


OBJECTIFS ET PERSPECTIVES 2026

Objectifs et perspectives **2026**



En 2026, PARIFEX poursuivra ses engagements RSE en adoptant les démarches stratégiques suivantes :



- Nouvelle évaluation de notre démarche RSE via une notation EcoVadis
- Finalisation de la conception écoresponsable d'une nouvelle cabine radar
- Déploiement de la politique d'achats responsables
- Déploiement de la politique éthique
- Certification du système de management dédié à la santé et sécurité au travail (ISO 45001)

Retrouver les plans d'action associés à nos engagements.



Objectifs et perspectives 2026

– Environnement

Amélioration de l'efficacité énergétique

NEW!

- Réalisation d'un audit énergétique du siège à Viroflay (78)

Sensibilisation et engagement environnemental

- Calcul volontaire et communication du bilan carbone de l'entreprise

Projets innovants

- Finalisation d'une nouvelle cabine radar la plus écologique possible

NEW!

- Développement d'un radar chantier le plus résistant possible au vandalisme possible et à la consommation électrique optimisée

NEW!

- Optimisation du recyclage et de la durabilité du nouveau radar chantier et du radar mobile COMPAS

NEW!

- Remplacement d'une voiture de service thermique par un véhicule similaire électrique



Objectifs et perspectives 2026

– Social

Bien-être des collaborateurs

- Organisation de la Semaine de la QVT (Qualité de vie au travail) comprenant des activités variées : séances de sport, ostéopathie, webinaires, etc., au profit d'une association charitable
- Renouvellement et mise en place d'évènements festifs tels que séminaires, afterworks, challenges..., afin de renforcer la cohésion d'équipe
- Calcul annuel du baromètre social

Formation et sensibilisation

- Renouvellement des formations sauveteurs secouristes des collaborateurs SST
- Formation sur la manipulation des extincteurs
- Formation au transport de matières dangereuses



Objectifs et perspectives 2026

– Social

Santé et sécurité au travail

-  • Mesure sonore du compresseur à l'atelier de Saint Martin (40)
-  • Sensibilisation e-learning sous forme de challenge aux risques routiers et à l'éco conduite
-  • Mise en place d'une procédure sur les moyens de prévention des risques psychosociaux, notamment pour les collaborateurs en assistance technique
-  • Création de consignes de travail sous forte chaleur et par grand froid

Conditions de travail et avantages

- Augmentation salariale moyenne supérieure à l'inflation



Objectifs et perspectives 2026

- Égalité et inclusion



- Calcul volontaire et communication de l'indice d'égalité femmes/hommes aux collaborateurs
- 80% des collaborateurs bénéficient de formations
- Renouvellement de la campagne d'évaluation des meilleures fiches d'amélioration, récompensée par plusieurs prix

Objectifs et perspectives 2026

– Engagement sociétal

- Renouvellement de l'adhésion au Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact).

NEW!

- Donation de 10 000€ et intervention de l'association Victimes & Citoyens au sein de l'entreprise afin de sensibiliser les collaborateurs aux risques routiers

NEW!

- Déploiement d'une politique d'achats responsables

NEW!

- Déploiement d'une politique éthique

NEW!

- Communication plus importante sur notre engagement RSE (réseaux sociaux, site web, offres commerciales...)

NEW!

- Action de formation au bénéfice de jeunes en situation de décrochage scolaire





CONCLUSION

Conclusion

- Notre engagement RSE a connu une avancée significative en 2025.
- Des initiatives concrètes et ambitieuses ont permis de consolider notre position d'acteur responsable, tout en préparant des projets d'envergure pour 2026.
- En plaçant nos collaborateurs, l'environnement et nos engagements sociétaux au cœur de notre stratégie, nous affirmons notre détermination à continuer sur cette voie durable.



Annexe

07/01/2025

H.E. António Guterres
Secretary-General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Dear Mr. Secretary-General,

I am pleased to confirm that **PARIFEX** supports the Ten Principles of the United Nations Global Compact on human rights, labour, environment and anti-corruption. With this communication, we express our commitment to making the UN Global Compact and its principles part of the strategy, culture and day-to-day operations of our company, and to engaging in collaborative projects which advance the broader development goals of the United Nations, particularly the Sustainable Development Goals. **PARIFEX** will make a clear statement of this commitment to our stakeholders and the general public.

We recognize that a key requirement for participation in the UN Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (CoP) that describes our company's efforts to implement the Ten Principles. We support public accountability and transparency, and therefore commit to report on progress starting the calendar year after joining the UN Global Compact, and annually thereafter according to the UN Global Compact CoP policy. This includes:

- A statement signed by the chief executive expressing continued support for the UN Global Compact and renewing our ongoing commitment to the initiative and its principles. This is separate from our initial letter of commitment to join the UN Global Compact.
- The completion of the online questionnaire of the Communication on Progress through which we will disclose our company's continuous efforts to integrate the Ten Principles into our business strategy, culture and daily operations, and contribute to United Nations goals, particularly the Sustainable Development Goals.

Sincerely yours,

Franck Peyré,

Président at PARIFEX



Annexe



Lettre d'engagement de la direction sur le système de management intégré 2025-2027

Nous formalisons un Système de Management Intégré (SMI) qui vise à :

- Assurer la satisfaction de nos clients et partenaires, tout en garantissant la pérennité et la croissance de notre activité.
- Identifier les cyber menaces afin de maîtriser les risques associés aux informations cruciales de notre organisation tout en mettant en place des mesures de protection appropriées.
- Traiter les aspects environnementaux que nous avons identifiés collégialement et qui concernent nos activités.

NOS ENGAGEMENTS

➤ Satisfaire nos clients et leur offrir des garanties en termes de sécurité de l'information	➤ Améliorer en continue nos performances et notre Système de Management	➤ Réaliser des prestations fiables et offrir des produits robustes
➤ Développer les compétences des collaborateurs	➤ Protéger l'environnement et prévenir des pollutions en cas de situations d'urgence	➤ Être conforme aux exigences légales et autres

NOS OBJECTIFS

 Assurer la solidité financière de l'entreprise	 Assurer l'adéquation des ressources humaines selon les besoins	 Proposer une offre suscitant l'envie d'avoir recours à nos services
 Améliorer nos méthodes de travail afin d'optimiser le Système de Management	 Adopter une démarche RSE volontariste	 Ne commettre aucune faute générant une insatisfaction client

Franck Peyré, Président
Franck Peyré 15.01.2025

PARIFEX 2025 - Lettre d'engagement sur le Système de Management Intégré 2025-2027 | www.parifex.com | info@parifex.com

Pour en savoir plus...



01 88 38 09 57



info@parifex.com



www.parifex.com



Charte du travailler ENSEMBLE

Valeurs collaboratives



Esprit d'équipe



Disponibilité



Transparence

Valeurs droit du travail



Intégrité



Loyauté



**Devoir de réserve
et de discrétion**



Respect

Valeurs managériales



Exemplarité



Egalité



Subsidiarité



Courage

ÉGALITÉ FEMMES - HOMMES



Conformément aux dispositions légales, un plan d'actions a été institué en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour la société PARIFEX. Ce Plan, soumis au CSE, a vocation à s'appliquer à l'ensemble de la société.

Objectif : traduire l'engagement de PARIFEX à valoriser une culture d'entreprise soucieuse de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

L'embauche

La société PARIFEX réaffirme son engagement selon lequel le principe d'égalité de traitement, dans les critères de sélection et de recrutement, fondé sur la recherche de compétences, de qualification et d'expérience professionnelle, sans distinction d'aucune sorte liée au sexe ou autre, est appliqué.

La société PARIFEX s'engage à proscrire toute discrimination dans le cadre des recrutements et est attentive à ce que la terminologie utilisée en matière d'offres d'emploi et de définitions de poste ne soit pas discriminante à l'égard du sexe.

La formation professionnelle

La société PARIFEX s'engage à pratiquer le principe de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la planification et la réalisation des formations. Pour l'organisation des formations, la société s'engage à tenir compte des contraintes familiales des collaborateurs.

Les collaboratrices de retour de congé maternité ou parental retrouveront leur poste ou un poste équivalent.

En cas d'évolution de leur poste, ces collaboratrices bénéficieront de la formation nécessaire à leur adaptation.

La rémunération

Aucune discrimination n'est faite selon le sexe du salarié, qui bénéficie d'un salaire fixé de manière objective en fonction de ses compétences, de son rôle au sein de l'entreprise, de son expérience et de ses responsabilités. Les augmentations de salaire répondent à la même règle.

Les managers s'engagent à respecter strictement ce principe dans leurs arbitrages annuels de répartition de l'enveloppe d'augmentations de salaires pour leurs équipes.

L'évolution professionnelle

La mise en place d'un entretien annuel d'évaluation conduit par le Manager, ainsi que la tenue des entretiens professionnels chaque année conduits par la Responsable RH, offrent à chaque collaborateur la possibilité d'évoluer en fonction de ses compétences, de ses expériences, de ses souhaits et des opportunités proposées par l'entreprise.

PARIFEX s'engage à traiter les demandes d'évolution professionnelle des collaborateurs sans distinction fondée sur le sexe. Les femmes ne subiront aucun retard dans leur évolution du fait d'un congé maternité ou parental.



Le respect au quotidien

L'engagement est pris par chacun de ne pas considérer les femmes différemment des hommes dans l'exécution du travail.

A l'occasion de réunions, d'échanges verbaux ou écrits, la parole a la même valeur, qu'elle émane d'un homme ou d'une femme. Chaque salarié doit communiquer de façon respectueuse qui ne sous-estime pas les interventions des femmes.

Chacun veille à éliminer toutes plaisanteries sexistes de son discours ainsi que tous propos concernant le physique et plus généralement l'apparence, en présence ou en l'absence des personnes concernées.

En outre, dans la Charte du travailler ensemble, l'engagement de l'entreprise pour le respect au quotidien en faveur de l'égalité est mentionné (cf. chapitre sur les valeurs managériales et sur les valeurs autour du Droit du travail).

La sensibilisation

La société PARIFEX s'engage à mener des actions afin de sensibiliser l'ensemble des collaborateurs au sujet de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le cadre professionnel et ce, tout au long de l'année.

Ainsi, un atelier ludique sera proposé aux collaborateurs sur ce thème.

De plus, depuis février 2024, la plateforme Égalité à la Page est mise à disposition des collaborateurs pour prévenir et traiter d'éventuelles situations de violences dans l'entreprise.

A Viroflay, le 24 mars 2025

Franck PEYRE
Président

DocuSigned by:

Franck Peyre

43BB9C4CB6004F9...



Charte éthique et anti-corruption de PARIFEX

Chez PARIFEX, nous choisissons d'être une entreprise responsable, éthique et digne de confiance. Le respect strict de la loi, l'intégrité et la transparence sont les piliers de nos pratiques professionnelles. Aucune exception ne sera tolérée à ces principes. Nous sommes partisans d'une concurrence loyale et entendons nous conformer rigoureusement aux lois sur la concurrence et la lutte contre la corruption dans tous les pays où nous exerçons nos activités.

Cette charte, revue annuellement, s'inscrit dans notre démarche RSE et reflète notre engagement à agir avec honnêteté, équité et loyauté. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs, y compris les partenaires, consultants, intérimaires et toute personne agissant au nom de PARIFEX. Chaque collaborateur s'engage à la respecter et à la signer.

Nos engagements éthiques

Nous adoptons une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption. Aucun collaborateur ne doit offrir, promettre, donner, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, des avantages indus à des fins personnelles ou professionnelles.

Règles de bonne conduite :

- Respecter l'ensemble des lois et réglementations en matière de lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent, la fraude et les conflits d'intérêts, dans tous les pays où PARIFEX exerce ses activités.
- Ne jamais offrir, promettre, solliciter ni accepter de pots-de-vin, faveurs ou avantages indus, qu'ils soient financiers ou non, dans le but d'obtenir ou de conserver un marché ou d'influencer une décision.
- S'abstenir d'accorder tout avantage, direct ou indirect, à des agents publics ou privés dans le but d'obtenir un traitement de faveur ou d'influencer leurs décisions.
- Identifier, prévenir et déclarer tout conflit d'intérêts, réel ou potentiel, pouvant compromettre l'impartialité d'un collaborateur ou nuire aux intérêts de PARIFEX.
- Refuser toute participation à des opérations suspectes pouvant être assimilées à du blanchiment d'argent, et signaler sans délai toute situation douteuse conformément aux procédures internes.
- S'interdire toute forme de fraude, de falsification de documents, de dissimulation d'informations ou de manipulation de données comptables, financières ou administratives.
- Protéger la confidentialité des informations stratégiques, personnelles ou sensibles obtenues dans le cadre professionnel, et ne pas les utiliser à des fins personnelles ou pour favoriser un tiers.
- Faire preuve de loyauté, d'honnêteté et d'intégrité dans toutes les relations avec nos clients, partenaires, fournisseurs et concurrents.
- Ne pas recourir à des fournisseurs, sous-traitants ou partenaires impliqués dans le travail des enfants, le travail forcé, le trafic humain ou toute autre pratique contraire aux droits humains et aux valeurs de PARIFEX.
- **Toute faveur, gestes, avantages, ... donnés ou reçus supérieurs à 100€ devront être signalés au responsable hiérarchique pour information et éventuel accord dans le cadre du respect de la charte éthique.**

Prévention des conflits d'intérêts et des risques de corruption



Avant la mise en œuvre de cette politique, une analyse de risque sur la corruption a été réalisée par la Direction, afin d'identifier les zones de vulnérabilité et de prioriser les actions de prévention. Une attention particulière est portée aux relations d'affaires à l'international, aux appels d'offres, aux partenariats et à la chaîne d'approvisionnement.

Nous veillons également à ce que nos achats ne participent pas à l'exploitation de minerais issus de zones de conflit (dits "minerais de conflits"). Nos fournisseurs sont évalués à cet égard, et nous privilégions les circuits transparents et responsables.

Système de contrôle et de prévention

Nous avons mis en place plusieurs outils et procédures pour garantir l'intégrité de nos opérations :

- Un système de validation et de délégation de pouvoir, assurant le contrôle des décisions sensibles.
- Une revue "go/no go" pour chaque appel d'offres, analysant les risques, y compris éthiques.
- Une évaluation annuelle des fournisseurs sur des critères de conformité, d'éthique et de RSE.
- Des contrôles internes réguliers, pouvant être déclenchés de manière aléatoire ou ciblée, pour s'assurer du respect de cette politique.

Remontée des cas suspects et système d'alerte interne

Tout collaborateur ayant connaissance ou soupçonnant un acte de corruption, de conflit d'intérêts ou tout manquement à la présente charte est tenu de le signaler sans délai.

Le système de fiche de remarque est mis à disposition.

Procédure en cas de manquement

En cas de non-respect de la présente charte, détecté par une fiche de remarque ou à l'issue d'un contrôle interne, une action corrective est immédiatement mise en place.

Les sanctions applicables sont celles prévues par le règlement intérieur de PARIFEX, pouvant aller de l'avertissement jusqu'au licenciement pour faute grave, selon la gravité des faits constatés. Des poursuites judiciaires peuvent également être engagées si nécessaire.

Sensibilisation et formation

PARIFEX sensibilise régulièrement ses collaborateurs aux enjeux de l'éthique et de la lutte contre la corruption. Des sensibilisations spécifiques sont organisées, notamment pour les fonctions à risque (achats, commerce, management).

Les managers ont la responsabilité de faire vivre ces principes au quotidien et de promouvoir une culture d'entreprise où l'éthique prime sur toute autre considération dans le cadre de l'application de la charte PARIFEX du travailler ensemble.

Engagement du collaborateur

Je reconnais avoir lu, compris et accepté la Charte Éthique et Anti-Corruption de PARIFEX. Je m'engage à la respecter et à contribuer activement à son application dans mes missions quotidiennes. En cas de refus de signature le Président prendra les mesures nécessaires pour s'assurer que les valeurs éthiques de PARIFEX puissent être appliquées.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature :



CHARTRE ÉTHIQUE FOURNISSEURS

1. Préambule

Dans le cadre de sa politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), PARIFEX s'engage à travailler avec des partenaires qui respectent des principes éthiques, sociaux et environnementaux. Cette Charte définit les engagements que chaque fournisseur doit respecter dans le cadre de sa relation avec PARIFEX tout domaine confondu. La charte éthique fournisseurs est revue annuellement lors de la revue de direction.

2. Respect des Droits Humains et des Conditions de Travail

- Se conformer aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).
- Interdire toute forme de travail forcé, d'esclavage moderne et de traite des êtres humains.
- Garantir l'absence de travail des enfants (conformité avec la Convention OIT n°138 et 182).
- Respecter la liberté syndicale et le droit de négociation collective.
- Assurer des conditions de travail sûres et saines (normes de sécurité, prévention des risques).
- Proposer une rémunération décente, conforme aux lois locales en vigueur.
- Interdire toute forme de discrimination à l'embauche et garantir l'égalité entre les salariés.

3. Engagements Environnementaux

- Limiter son empreinte environnementale en optimisant sa consommation d'énergie, d'eau, de ressources naturelles et la chaîne logistique.
- Adopter une gestion responsable des déchets, substances dangereuses et émissions polluantes.
- Encourager l'écoconception et l'utilisation de matériaux durables.
- Sensibiliser son personnel aux enjeux environnementaux.
- Respecter les lois en matière de protection de l'environnement.

4. Pratiques Commerciales Loyales et lutte contre la Corruption

- Interdire toute forme de corruption, pots-de-vin et/ou fraude et blanchiment d'argent.
- S'engager à signaler tout conflit d'intérêts lors de l'exécution des prestations réalisées pour PARIFEX.
- Assurer une concurrence loyale en interdisant les pratiques anticoncurrentielles.
- Garantir la confidentialité des informations commerciales et industrielles.

5. Respect des Droits des Communautés Locales

- Respecter les droits des communautés locales et ne pas causer de dommages à leurs ressources naturelles.
- Contribuer au développement économique et social des régions d'activités.
- Veiller à ce que les activités ne portent pas atteinte aux populations locales.



6. Conformité Légale et Contrôle des Sous-Traitants

- Respecter toutes les lois et réglementations locales et internationales en vigueur.
- S'assurer que ses propres sous-traitants respectent également ces principes.
- Coopérer à tout audit ou contrôle mené par PARIFEX pour vérifier le respect des engagements.

7. Engagement du Fournisseur

Le soussigné, représentant légal de [Nom du Fournisseur], déclare avoir pris connaissance de la présente Charte Éthique Fournisseurs et s'engage à en respecter les principes.

Nom de l'entreprise fournisseur : _____

Nom et fonction du signataire : _____

Date : _____

Signature et cachet : _____

La charte éthique fournisseur signée est transmise à l'acheteur responsable. En cas de refus de signature, le Président de PARIFEX arbitrera sur la continuation de nos relations de travail.

SILVER | Top 15%

ecovadis

Sustainability Rating

MAR 2025

Thèmes	Indicateurs	Unités	Objectifs 2026	Objectifs 2025	Résultats 2025	Résultats 2024	Résultats 2023	Résultats 2022
Environnement	Nombre d'incident environnemental	Nb	0	0	0	0	0	0
	Conformité réglementaire	%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
	Émissions de CO ₂ (Scopes 1+2) par collaborateur	tCO ₂ e	1	1	0,5	0,5	0,7	0,6
	Taux de recyclage et revalorisation des déchets	%	90%	90%	96%	93%	98%	98%
	Consommation mensuelle moyenne carburant flotte automobile	L	400	400	392	470	685	724
	Consommation électrique achetée site de Viroflay / collaborateur	KWh	1200	1200	1262	1305,9	1239	1051
Santé et Sécurité	Émissions de CO ₂ des déplacements professionnels / CA	KCO ₂ e/K€	25	25	41,3	21	2,6	NA
	Nombre d'accidents avec arrêt	Nb	0	0	0	2	0	1
	Nombre d'accidents sans arrêt	Nb	0	0	0	1	2	2
	Nombre de situations dangereuses remontées	Nb	5	5	8	14	14	19
Social	Nombre heure de formations obligatoires / salarié	heures/an/salarié	5	5	9	7	12	15
	Baromètre social	%	75%	NA	68%	NA	NA	NA
	Dont Indice bien être social	%	80%	80%	79%	78%	NA	NA
	Dont Taux d'absentéisme	%	NA	NA	7%	7%	2%	3%
	Dont Indice égalité homme-femme	%	NA	NA	99%	89%	87%	87%
	Dont nombre de saisines plateforme d'écoute	Nb	0	0	1	0	NA	NA
	Nombre moyen d'heures de formation par salarié	heures/an/salarié	15	15	32	16	22	21
	% de collaborateur ayant eu accès à une formation	%	80%	80%	85%	68%	77%	74%
	% femmes	%	NA	NA	30%	30%	23%	23%
Achats responsables	Augmentation salariale moyenne	%	> inflation (+0,9%)	> inflation (+2,0%)	2,9%	3,2%	4,6%	2,3%
	Taux fournisseurs ciblés signataires Charte éthique ou justifiant d'une démarche RSE conforme	%	90%	NA	80%	NA	NA	NA
	Taux fournisseurs ciblés signataires de nos CGA	%	NA	NA	22%	22%	22%	22%
	Taux de fournisseurs ciblés évalués en RSE	%	90%	NA	100%	NA	NA	NA
	Nombre de fournisseurs ciblés audités par an	%	2	NA	0	NA	NA	NA
	Note RSE moyenne des fournisseurs évalués	Nb	50%	NA	40%	NA	NA	NA
	Taux de fournisseurs UE	%	80%	NA	94%	NA	NA	NA
Ethique	Taux d'acheteurs formés aux achats responsables	%	100%	NA	100%	NA	NA	NA
	Nombre d'incident pour corruption/conflict d'intérêt confirmé	Nb	0	0	0	0	0	NA
	Nombre d'incident lié à la sécurité de l'information	Nb	0	0	8	13	12	NA
	Dont nombre d'incident SI classée priorité haute	Nb	0	NA	0	0	0	NA
	Dont nombre d'incident lié à une procédure d'alerte (RGPD)	NB	0	0	1	1	0	NA
Transverse	Taux de collaborateurs formés à l'éthique des affaires et ayant signés la charte éthique	%	100%	100%	98%	100%	100%	NA
	Note EcoVadis	score /100	75	NA	71	NA	NA	NA
	Distinction EcoVadis		Médaille or	NA	Médaille argent	NA	NA	NA

Les indicateurs achats responsables sont suivis depuis 2025, suite à la mise en place de la politique achats responsables.

Les indicateurs éthiques sont suivis depuis 2023, suite à la certification ISO 27001.

L'ensemble des indicateurs sont présentés annuellement au comité RSE et lors de la revue de direction.